



Organe de Consultation du bassin de mobilité Liège-Verviers

Jeudi 17 novembre 2022
Centre Aqualaine, Verviers

Ordre du jour

1. **Introduction** et rappel du rôle de l'OCBM
2. **Evaluation de l'offre**
 - 2.1. Evaluation intermédiaire de la ligne Malmedy - Verviers (E21) : plan d'actions suite au bilan Avis 20'
 - 2.2. Evaluation intermédiaire de la ligne Liège - Marche (E20) : plan d'actions suite au bilan Avis 15'
 - 2.3. Evaluation de la ligne Theux-Oneux-Fays-Jehanster-Polleur-Theux (387): plan d'actions suite au bilan Avis 5'
3. **Impact de la réforme des rythmes scolaires** sur l'offre TEC du bassin Info 5'
4. **Connexion au réseau structurant** : Projet de liaison express Herve – Blegny - Liège Avis 15'
5. **Modifications de l'offre sur les lignes intercommunales hors périmètre du PUM suite à l'arrivée du tram en 2024** Avis 30'
6. **Mises en œuvre du Plan de transport détaillé TEC au sein du bassin** Avis 20'
 - Desserte des lignes 706 et E21 à la sortie d'autoroute de Heusy
 - Modification d'itinéraire et fiabilisation de l'offre (temps de parcours) de la ligne 288
 - Fiabilisation de l'offre (temps de parcours) de la ligne 388
 - Modification d'itinéraire dans le centre de Saint-Vith

Ordre du jour

6.	Mises en œuvre du Plan de transport détaillé TEC au sein du bassin	Avis	20'
	<ul style="list-style-type: none">• Desserte des lignes 706 et E21 à la sortie d'autoroute de Heusy• Modification d'itinéraire et fiabilisation de l'offre (temps de parcours) de la ligne 288• Fiabilisation de l'offre (temps de parcours) de la ligne 388• Modification d'itinéraire dans le centre de Saint-Vith		
7.	Mobipôles et solutions de mobilité locale		
7.1.	Volet intermodalité du PIMACI : bilan de l'introduction des dossiers	Info	20'
7.2.	Décret cyclopartage en flotte libre : entrée en vigueur en 2023	Info	15'
8.	Démarrage du processus d'identification des nouveaux Bassins de mobilité	Info	5'
9.	Suivi des avis des précédents de l'OCBM	Info	5'
10.	Divers		
	Suggestions de points pour de prochaines sessions OCBM	Info	5'
	Candidatures au rôle de président	Info	5'

1. Introduction

Tour des participants

MEMBRES

- Un membre des Collèges communaux de chaque commune du bassin de mobilité
- Cabinet du Ministre Philippe HENRY
- SPW Mobilité et Infrastructures
 - Direction des routes de Liège : Militza ZAMUROVIC (Inspectrice générale)
 - Autorité Organisatrice du Transport : Martin DUFLOU (Expert-Directeur AOT), Marie VIDOTTO, Mélissa FRANCOIS, Niels ANTOINE, Jonathan FRETIN (intervenants), Florianne MOSSOUX (secrétariat OCBM)
- Opérateur de Transport de Wallonie
 - Jean-Michel SOORS (Directeur exécutif de la Direction territoriale)
 - Olivia PERWEZ et Anne DETHEUX (intervenantes)

Présidence : Martin DUFLOU (AOT)

INVITES

- Autres communes (adjacentes au bassin)
 - Ohey
- Opérateur de Transport de Wallonie
 - Henry-Jean GATHON, président du Conseil d'administration
 - Michel SCHOONBROODT (Directeur opérationnel d'exploitation)
 - Benoît VANDER PUTTEN (direction générale)
- Représentants des usagers
 - Tous à pied: Florian VANHAMME
 - CAWAB: Pierre GENTY
 - Navetteurs.be
- SNCB
 - Mourad BAOUICHE (chargé de dossiers pour la Wallonie)
- SPW Mobilité et Infrastructures
 - Direction de la Planification de la Mobilité
 - Alain Piron (Expert-Chef de projet bassin de mobilité)
 - Slaven Bosnjak
- Forem: Stéphane DE CONINCK

Rappel : le rôle de l'OCBM

Le rôle de l'Organe de consultation du bassin de mobilité est d'émettre des **recommandations (avis)** en vue de **faire évoluer l'offre de transport** en commun à l'échelle du bassin de mobilité.

Les avis de l'Organe interviennent à l'échelon **supracommunal**, à deux niveaux: tactique et opérationnel.

Rappel : le rôle de l'OCBM

Niveau tactique: à charge de l'**Autorité organisatrice du Transport (AOT)**

Pour le transport public, le niveau tactique consiste à définir les **LIAISONS** entre les pôles. Ces liaisons sont des **obligations de service public**.



Exemples de questions relevant du niveau tactique: définition du réseau cible, redéploiement du réseau, connexion de la commune au réseau structurant, mobipôles,... : l'OCBM émet des recommandations à ces sujets.

Rappel : le rôle de l'OCBM

Niveau opérationnel: à charge de l'Opérateur de Transport de Wallonie



Le TEC traduit les liaisons en **LIGNES** (avec itinéraires précis, arrêts, horaires).



Le TEC prend en charge les études opérationnelles, les scénarios opérationnels d'un redéploiement, établit le plan de transport (lignes, arrêts, itinéraires, horaires) et le met en œuvre. L'OCBM émet des recommandations à ces sujets.

2. Evaluations de l'offre

Evaluation intermédiaire de la ligne Malmedy - Verviers (E21) : plan d'actions suite au bilan

Evaluation intermédiaire de la ligne Liège - Marche (E20) : plan d'actions suite au bilan

Evaluation de la ligne Theux-Oneux-Fays-Jehanster-Polleur-Theux (387): plan d'actions suite au bilan

2.1. Evaluation intermédiaire de la ligne Malmédy - Verviers (E21) : plan d'actions suite au bilan

AOT

*Point pour avis de l'Organe
Document préparatoire transmis*

Planification concertée des évaluations

2022

2023

2024

2025

2026 et après

Automne

Intermédiaire

- E20 Liège – Marche
- E21 Malmedy - Verviers
- 387 Theux - Theux
- 717 Welkenraedt - Verviers

Printemps

Intermédiaire

- E22 Huy- Waremme
- E69 Arlon – Bastogne - Liège
- 65 Liège – Aywaille - Remouchamps

Finale

- E84: Waremme - Namur

Automne

Intermédiaire

Printemps

Intermédiaire

- E23 Eupen – St-Vith

Finale

- E20 Liège – Marche
- E21 Malmedy - Verviers
- 717 Welkenraedt - Verviers

Automne

Intermédiaire

Finale

- E22 Huy- Waremme
- E69 Arlon – Bastogne - Liège

Printemps

Intermédiaire

Finale

Automne

Intermédiaire

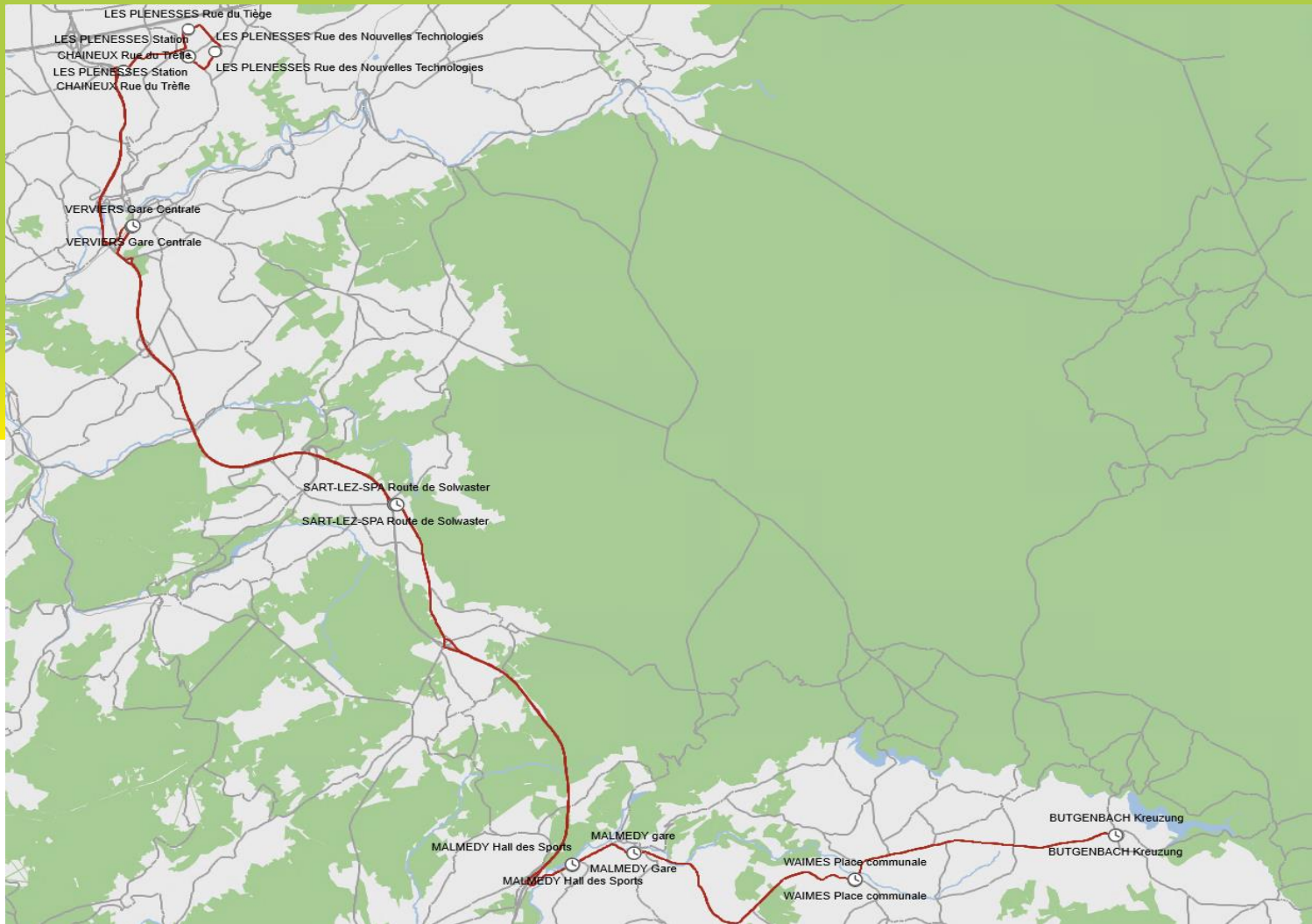
Finale

- E23 Eupen – St-Vith

Intermédiaire

Finale

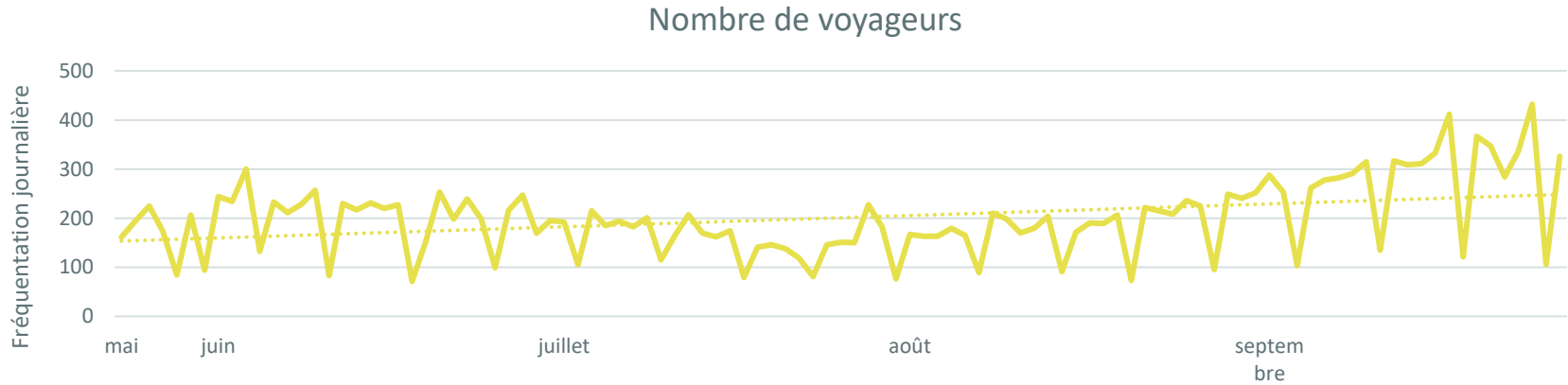
- Redéploiement de la zone Sud est de Liège, dont 65 Liège – Aywaille – Remouchamps



CONTEXTE

- **Liaison entre Malmedy et Verviers.**
- **Desserte du Zoning Industriel des Plenesses et des communes de Waimes et Bütgenbach aux heures de pointe.**
- **Desserte Express :**
 - **Semaine : 14 Voy. A/R – 1 Voy./h (6 Voy. desservant Waimes / Bütgenbach et les Plenesses et 1 Voy. renfort de la Gare de Verviers vers les Plenesses (avant 6h du matin).**
 - **Samedi : 7 Voy. A/R – 1 Voy./2h.**
- **Mise en service le 1er octobre 2020**

Evolution de la fréquentation



Ligne E21 - Fréquentation par jour

Source : Validations par jour - BO

Plan d'actions (Eléments tactiques)

	Actions	Communes concernées	Responsable	Date échéance
Tactique	Renfort d'offre dominicale estudiantine vers Verviers	Toutes	AOT	OCBM Automne 2022
	Supprimer les ambitions de desserte du PAE Les Plénesses sur la ligne E21 Intégrer lors du redéploiement de la zone Eupen - Verviers - Theux la connexion depuis Verviers vers le PAE Petit-Rechain et depuis Dison vers le PAE Les Plénesses	Thimister-Clermont, Dison & Verviers		Etude de redéploiement Eupen - Verviers - Theux 2028
Evaluation finale	Organiser l'évaluation finale de l'offre (indicateurs, etc.) complétée notamment par les éléments suivants: Suivre les réalisations des actions détaillées dans ce plan d'actions	Toutes	OTW	OCBM Printemps 2024
	Evaluer l'intermodalité à Bütgenbach (pertinences et taux d'usage des correspondances avec la ligne E23 vers Saint-Vith)			
	Evaluer de l'extension Malmedy - Waimes - Bütgenbach		OTW	
	Evaluer d'une potentielle extension Malmedy - Saint-Vith		AOT & OTW	
	Evaluer suivant les indicateurs répertoriés dans le cadre du processus		OTW, AOT & communes	

Plan d'actions (Eléments opérationnels)

	Actions	Communes concernées	Responsable	Date échéance
Opérationnalisation de l'offre	Mettre en service du renfort d'offre dominicale estudiantine vers Verviers	Toutes	OTW	Septembre 2023
	Suite à la suppression des ambitions de desserte du PAE Les Plénesses via la ligne E21, analyser les modifications d'offre nécessaires à une offre lisible connectant la gare de Verviers (pour correspondance depuis/vers Liège) au PAE les Plénesses sur les lignes E21, 717 et/ou autre(s)	Thimister-Clermont, Dison & Verviers	OTW	OCBM Printemps 2023
	Mettre en service les modifications d'offre nécessaires à une offre lisible connectant la gare de Verviers (pour correspondance depuis/vers Liège) au PAE les Plénesses sur les lignes E21, 717 et/ou autre(s)		OTW	Septembre 2023
	Politique d'arrêts			
	Analyser la desserte de Jalhay à Tiège (en vue d'un déplacement d'arrêt) au regard des contraintes de vitesse commerciale	Jalhay	OTW	OCBM Printemps 2023
	Analyser la desserte de la commune de Theux/Polleur au regard des contraintes de vitesse commerciale	Theux	OTW	OCBM Printemps 2023
	Assurer les correspondances ambitionnées			
	Aménager des cheminements clairs entre les quais (bus et train) à Verviers	Toutes	SNCB & OTW	A définir
	Assurer les correspondances ambitionnées vers Saint-Vith à Bütgenbach		OTW	
	Evaluer la faisabilité d'installation d'écran dans le bus les heures de départ et d'arrivée des trains en correspondances et, le cas échéant, les installer		OTW	A définir
Mettre à disposition des chauffeurs les informations relatives aux retards des trains en correspondance en amont des départs de bus	OTW		A définir	

Plan d'actions (Eléments d'accessibilité, confort et promotion)

	Actions	Communes concernées	Responsable	Date échéance
Accessibilité	Aménagement d'arrêts (abribus, quais, bancs, information voyageurs, et racks à vélo)	Toutes	OTW	A définir
	Assurer l'entretien des arrêts (abribus, quais, information voyageurs, et racks à vélo)	Toutes	Communes	En continu
	Ralier les arrêts du PAE Les Plénesses à l'ensemble du zoning (cheminement piéton, autres)	Thimister-Clermont & Dison	SPI	2023
	Ralier l'arrêt "Chaineux, rue du Trèfle" depuis le PAE Petit-rechain (cheminements cyclo-piétons, autres)	Dison	Dison & SPI	A définir
	Ralier les arrêts de la ligne depuis les villages à moins de 5km (cheminements cyclo-piétons, autres)	Toutes	Communes	A définir
	Développer des services de mobilité locale flexible au sein du PAE Les Plénesses pour permettre de rejoindre les entreprises au départ des arrêts	Thimister-Clermont & Dison	Clubs d'entreprise	2023
	Informers correctement sur l'accessibilité PMR des arrêts	Toutes	OTW	En cours
	Informers correctement sur l'accessibilité PMR du matériel roulant	Toutes		En ordre
Confort	Installer des prises USB dans les bus	Toutes	OTW	En ordre
Promotion	Promotion de la ligne auprès des citoyens à la suite du plan d'actions	Toutes	OTW avec relais dans les communes et entreprises	A définir
	Promotion B2B de la ligne à la suite du plan d'actions			
	Promotion de la ligne auprès des étudiants à la suite du plan d'actions			

PROPOSITION D'AVIS DE L'ORGANE

L'Organe prend acte du premier bilan réalisé pour la ligne Express E21 et émet un avis favorable sur le plan d'actions visant à améliorer, dans l'année qui vient, l'attractivité et l'accessibilité de l'offre sur cette ligne et contribuer ainsi davantage au transfert modal visé par cette offre récente structurante du territoire wallon.

Il émet un avis favorable sur l'adaptation des ambitions régionales renforcées (intégrées par l'AOT dans la fiche tactique mise à jour) et demande à l'Opérateur de Transport de Wallonie leur mise en œuvre, notamment via la mise en service d'une desserte lisible vers le PAE des Plénesses depuis la gare de Verviers à la place de l'extension de la E21.

Il recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie de réaliser les actions identifiées dans le plan d'actions en termes d'équipements, d'infrastructures, de promotion et de commercialisation de la ligne E21 ajustée.

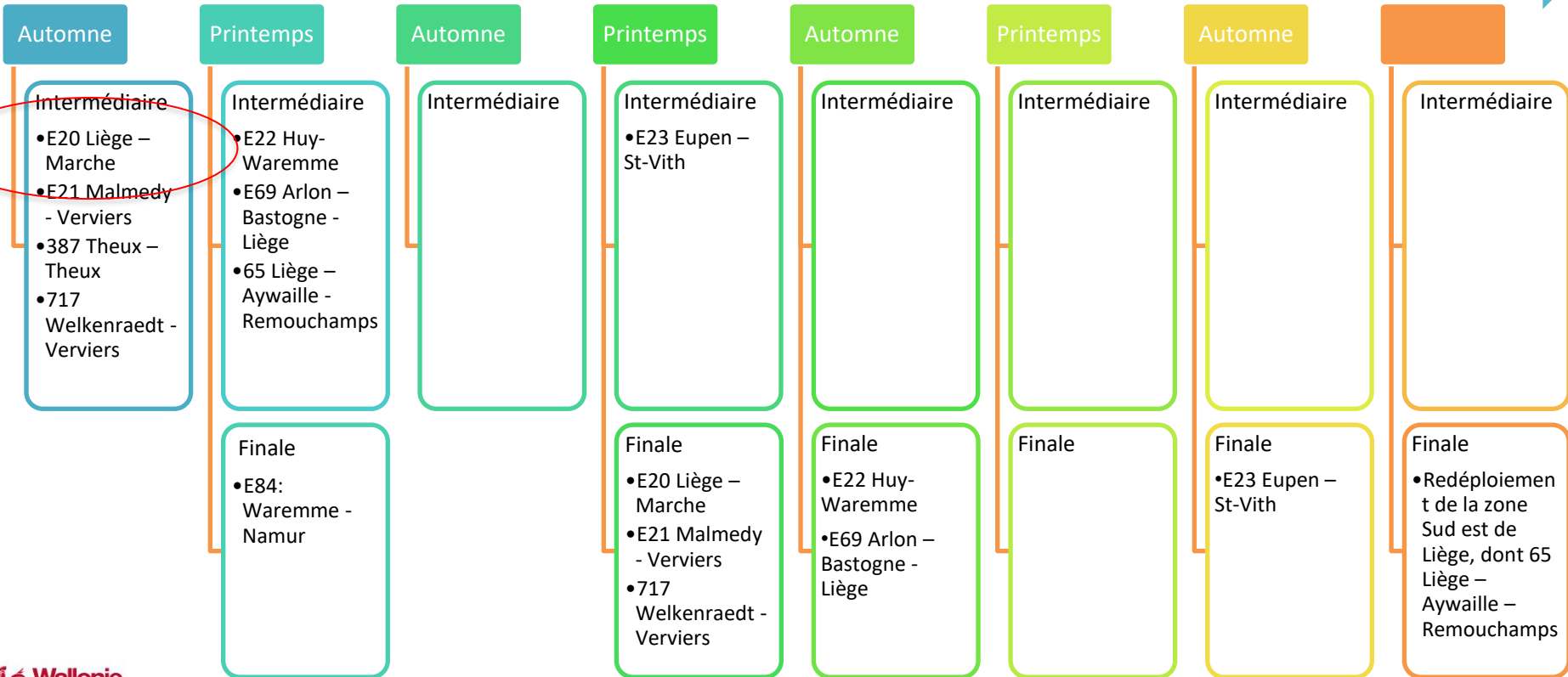
L'Organe recommande également à l'ensemble des parties prenantes (Communes, SPI, Club d'entreprises, OTW) de prendre en main les actions identifiées dans le plan d'actions en termes d'accessibilité aux arrêts desservis, de leur confort et la sécurité.

2.2. Evaluation intermédiaire des lignes Liège - Marche (E20) : plan d'actions suite au bilan

AOT

*Point pour avis de l'Organe
Document préparatoire transmis*

Planification concertée des évaluations



Historique



LIÈGE ◀ MARCHÉ

Horaires valables du lundi au vendredi pendant les périodes scolaires et de congés scolaires.

W04		Direction LIÈGE		Horaires	
ARRÊTS					
MARCHÉ, BOULEVARD DU NORD	06:53	06:53	07:53	16:00	16:50
SOMME-LEUZE, ÉGLISE	06:56	07:06	08:06	16:13	17:03
MEAN, GROS CHÊNE	06:09	07:09	08:09	16:16	17:06
OCHAÏN, CARREFOUR	06:17	07:17	08:17	16:24	17:14
TINLOT, QUARTIER BONS	06:26	07:26	08:26	16:32	17:22
ROTHEUX-RIMÈRE, CARREFOUR	06:35	07:31	08:35	16:42	17:32
SART-TILMAN, CHU - ESCALIERS	06:45	07:41	08:45	16:52	17:42
SART-TILMAN, ANTIENNI-THÉÂTRES	06:48	07:44	08:48	16:55	17:45
LIÈGE, GARE DES GUILLEMINIS	07:00	07:56	09:00	17:07	17:57
LIÈGE, OPÉRA	07:58	08:04	09:08	17:15	18:05

W04		Direction MARCHÉ		Horaires	
ARRÊTS					
LIÈGE, OPÉRA	06:23	07:23	08:23	16:25	17:00
LIÈGE, GARE DES GUILLEMINIS	06:31	07:31	08:31	16:33	17:08
SART-TILMAN, ANTIENNI-THÉÂTRES	06:43	07:43	08:43	16:45	17:20
SART-TILMAN, CHU - ESCALIERS	06:46	07:46	08:46	16:48	17:23
ROTHEUX-RIMÈRE, CARREFOUR	06:56	07:56	08:56	16:58	17:33
TINLOT, QUARTIER BONS	07:06	08:06	09:06	17:08	17:43
OCHAÏN, CARREFOUR	07:14	08:14	09:14	17:16	18:01
MEAN, GROS CHÊNE	07:22	08:22	09:22	17:24	18:09
SOMME-LEUZE, ÉGLISE	07:26	08:26	09:26	17:27	18:17
MARCHÉ, PLACE DE L'ÉTABLISSEMENT	07:38	08:38	09:38	17:40	18:30



Réservez votre place via l'app WEL Plus d'infos sur Infotec.be



04/2019

E20

LE WEL 04 DEVIENT
L'EXPRESS
E20 LIÈGE - MARCHÉ

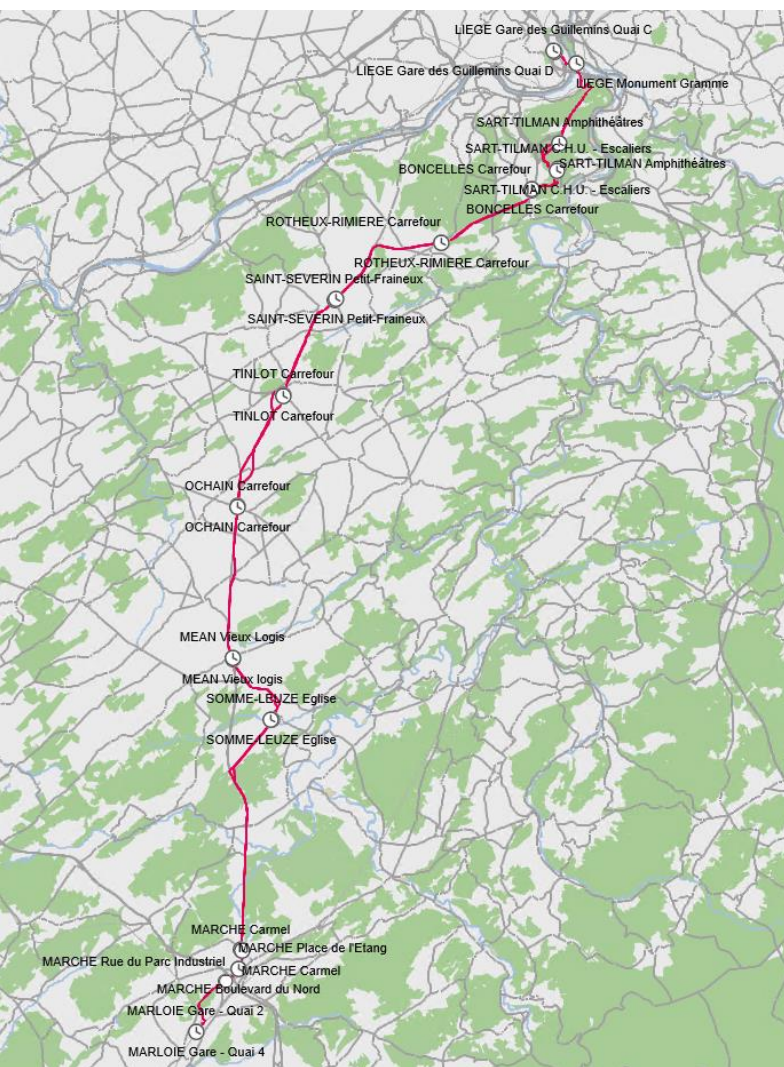
+ DE FRÉQUENCE
TARIFICATION HORIZON +
& SANS RÉSERVATION

TEC

ITINÉRAIRE DE LA LIGNE E20 Liège - Marche



13 parcours/sens en semaine (6h – 18h)



Depuis septembre 2021 :

Offre complète entre Liège-Guillemins, Marche et la gare de Marloie avec une desserte du Sart Tilman (Campus et CHU) et de la Caserne de Marche en semaine et le samedi:

- **Semaine : 14 Voy. A/R – 1 Voy./h**
- **Samedi : 7 Voy. A/R – 1 Voy./2h.**

FREQUENTATION

Les analyses de fréquentation ont été réalisées avec :

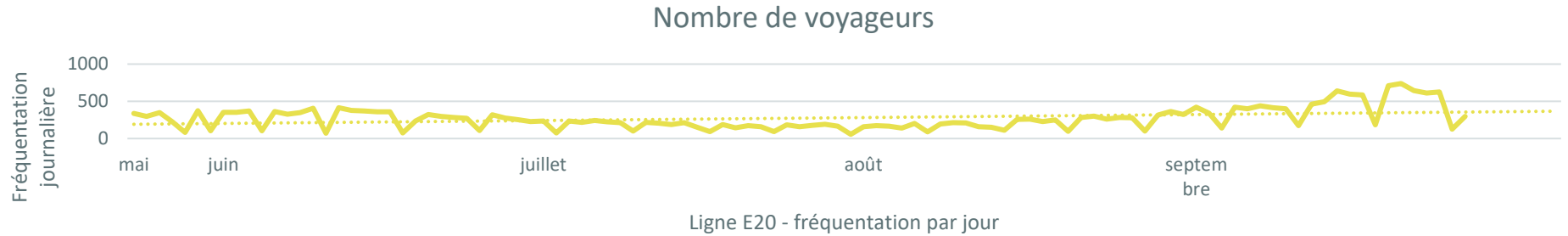
- **Outil BO : A partir du 2 mai 2022 (validations post-COVID) jusqu'au 26 septembre 2022**

Analyse des voyages

		Septembre 2022						
Voy.	Départ	Direction	Lu 19/09	Ma 20/09	Me 21/09	Je 22/09	Ve 23/09	Moyenne
1	05h22	Retour	6	8	6	9	11	8
2	06h15	Aller	1					0
3	06h22	Retour	64	76	80	84	79	77
4	07h15	Aller	19	26	27	27	19	24
5	07h22	Retour	50	54	37	37	43	44
6	08h15	Aller	11	14	19	15	12	14
7	08h22	Retour	33	41	13		2	18
8	09h15	Aller	3	6	5	6	9	6
9	09h22	Retour	12	9	7	14	26	14
10	10h15	Aller	10	12	1		13	7
11	10h22	Retour	9	16	18	21	7	14
12	11h15	Aller	17	12	20	5	11	13
13	11h22	Retour	27	17	25	22	26	23
14	12h15	Aller	14	16	33	18	22	21
15	12h22	Retour	18	42	37	18	36	30
16	13h15	Aller	29	24	38	29	41	32
17	13h22	Retour	13	13	38	14	1	16
18	14h15	Aller	19	13	19	16	25	18
19	14h22	Retour	38	22	9	16	40	25
20	15h15	Aller	29	52	26	17	3	25
21	15h22	Retour	38	27	40	25	39	34
22	16h15	Aller	78	61	32	70	69	62
23	16h22	Retour	30	36	16	39	41	32
24	17h15	Aller	68	63	33	57	60	56
25	17h22	Retour	12	24	16		1	11
26	18h15	Aller	30	30	29	36	34	32
27	18h22	Retour	22	8	8	17	15	14
28	19h15	Aller	9	16	12			7
Total validations par jour			709	738	644	612	685	

*Fréquentation pour la semaine
du 19 au 23 septembre 2022 -
Sur base des validations
(source: BO)*

Evolution de la fréquentation



Source : Validations par jour - BO

Analyse des données de fréquentation

- Validations en hausse depuis la reprise de la perception à bord des bus.
- Parcours les plus utilisés :
 - Voy 3 : Marloie 6h22 – Liège 7h47 **SURCHARGE AVEREE**
 - Voy 22 : Liège 16h15 – Marloie 17h37 **SURCHARGE**
 - Voy 24 : Liège 17h15 – Marloie 18h37 **AVEREE**
- Parcours les moins utilisés : Samedi

Analyse des arrêts (Scolarité)

<u>ALLER (vers Marloie)</u>	
LIEGE Gare des Guillemins Quai D	918
LIEGE Monument Gramme	207
SART-TILMAN Amphithéâtres	202
SART-TILMAN C.H.U. - Escaliers	114
BONCELLES Carrefour	30
ROTHEUX-RIMIERE Carrefour	3
SAINT-SEVERIN Petit-Fraineux	1
TINLOT Carrefour	11
OCHAIN Carrefour	13
MEAN Vieux logis	14
SOMME-LEUZE Eglise	29
MARCHE Carmel	2
MARCHE Place de l'Etang	15
MARCHE Rue du Parc Industriel	2
Délocalisé	30
TOTAL	1591
<u>RETOUR (vers Liège)</u>	
MARLOIE Gare - Quai 2	90
MARCHE Rue du Parc Industriel	13
MARCHE Boulevard du Nord	269
MARCHE Carmel	129
SOMME-LEUZE Eglise	45
MEAN Vieux Logis	74
OCHAIN Carrefour	201
TINLOT Carrefour	177
SAINT-SEVERIN Petit-Fraineux	409
ROTHEUX-RIMIERE Carrefour	7
BONCELLES Carrefour	22
SART-TILMAN C.H.U. – Escaliers	14
SART-TILMAN Amphithéâtres	288
LIEGE Monument Gramme	38
Délocalisé	21
TOTAL	1797

<u>Arrêts (tous sens confondus)</u>	
BONCELLES Carrefour	52
LIEGE Gare des Guillemins Quai D	918
LIEGE Monument Gramme	245
MARCHE Boulevard du Nord	269
MARCHE Carmel	131
MARCHE Place de l'Etang	15
MARCHE Rue du Parc Industriel	15
MARLOIE Gare - Quai 2	90
MEAN Vieux logis	14
MEAN Vieux Logis	74
OCHAIN Carrefour	214
ROTHEUX-RIMIERE Carrefour	10
SAINT-SEVERIN Petit-Fraineux	410
SART-TILMAN Amphithéâtres	490
SART-TILMAN C.H.U. - Escaliers	128
SOMME-LEUZE Eglise	74
TINLOT Carrefour	188
Délocalisé	51
TOTAL	3388

TOP 5 DES ARRÊTS LES PLUS FREQUENTES (tous sens confondus) :

1. LIEGE Gare des Guillemins
2. SART-TILMAN Amphithéâtres
3. SAINT-SEVERIN Petit-Fraineux
4. MARCHE Boulevard du Nord
5. LIEGE Monument Gramme

Fréquentation pour la semaine du 19 au 23 septembre 2022 - Sur base des validations (source: BO)

Analyse des arrêts (Vacances)

<u>ALLER (vers Marloie)</u>	
LIEGE Gare des Guillemins Quai D	210
LIEGE Monument Gramme	86
SART-TILMAN Amphithéâtres	18
SART-TILMAN C.H.U. - Escaliers	73
BONCELLES Carrefour	22
ROTHEUX-RIMIERE Carrefour	13
SAINT-SEVERIN Petit-Fraigneux	17
TINLOT Carrefour	14
OCHAIN Carrefour	19
MEAN Vieux logis	10
SOMME-LEUZE Eglise	11
MARCHE Carmel	1
MARCHE Place de l'Etang	11
Délocalisé	24
<u>RETOUR (vers Liège)</u>	
MARLOIE Gare - Quai 2	36
MARCHE Boulevard du Nord	109
MARCHE Carmel	91
SOMME-LEUZE Eglise	24
MEAN Vieux logis	19
OCHAIN Carrefour	45
TINLOT Carrefour	32
SAINT-SEVERIN Petit-Fraigneux	59
ROTHEUX-RIMIERE Carrefour	69
BONCELLES Carrefour	15
SART-TILMAN C.H.U. - Escaliers	26
SART-TILMAN Amphithéâtres	46
LIEGE Monument Gramme	3
Délocalisé	7
TOTAL	581

<u>Arrêts (tous sens confondus)</u>	
BONCELLES Carrefour	37
Délocalisé	31
LIEGE Gare des Guillemins Quai D	210
LIEGE Monument Gramme	89
MARCHE Boulevard du Nord	109
MARCHE Carmel	92
MARCHE Place de l'Etang	11
MARLOIE Gare - Quai 2	36
MEAN Vieux logis	29
OCHAIN Carrefour	64
ROTHEUX-RIMIERE Carrefour	82
SAINT-SEVERIN Petit-Fraigneux	76
SART-TILMAN Amphithéâtres	64
SART-TILMAN C.H.U. - Escaliers	99
SOMME-LEUZE Eglise	35
TINLOT Carrefour	46
TOTAL	1110

TOP 5 DES ARRÊTS LES PLUS FREQUENTES (tous sens confondus) :

1. LIEGE Gare des Guillemins
2. MARCHE Boulevard du Nord
3. SART-TILMAN CHU- Escaliers
4. MARCHE Carmel
5. LIEGE Monument Gramme

**Fréquentation pour la semaine du 4 au 8 juillet 2022 - Sur base des validations
(source: BO)**

Analyse des arrêts (samedi)

<u>ALLER (vers Marloie)</u>	
LIEGE Gare des Guillemins Quai D	39
LIEGE Monument Gramme	3
BONCELLES Carrefour	1
SART-TILMAN Amphithéâtres	6
SART-TILMAN C.H.U. - Escaliers	2
TINLOT Carrefour	1
OCHAIN Carrefour	1
MEAN Vieux logis	1
MARCHE Place de l'Etang	2
TOTAL	56
<u>RETOUR (vers Liège)</u>	
MARLOIE Gare - Quai 2	8
MARCHE Carmel	1
MARCHE Boulevard du Nord	7
SOMME-LEUZE Eglise	2
OCHAIN Carrefour	4
TINLOT Carrefour	5
SAINT-SEVERIN Petit-Fraigneux	4
ROTHEUX-RIMIERE Carrefour	8
BONCELLES Carrefour	1
SART-TILMAN Amphithéâtres	4
Délocalisé	2
TOTAL	46

<u>Arrêts (tous sens confondus)</u>	
BONCELLES Carrefour	2
Délocalisé	2
LIEGE Gare des Guillemins Quai D	39
LIEGE Monument Gramme	3
MARCHE Boulevard du Nord	7
MARCHE Carmel	1
MARCHE Place de l'Etang	2
MARLOIE Gare - Quai 2	8
MEAN Vieux logis	1
OCHAIN Carrefour	5
ROTHEUX-RIMIERE Carrefour	8
SAINT-SEVERIN Petit-Fraigneux	4
SART-TILMAN Amphithéâtres	10
SART-TILMAN C.H.U. – Escaliers	2
SOMME-LEUZE Eglise	2
TINLOT Carrefour	6
TOTAL	102

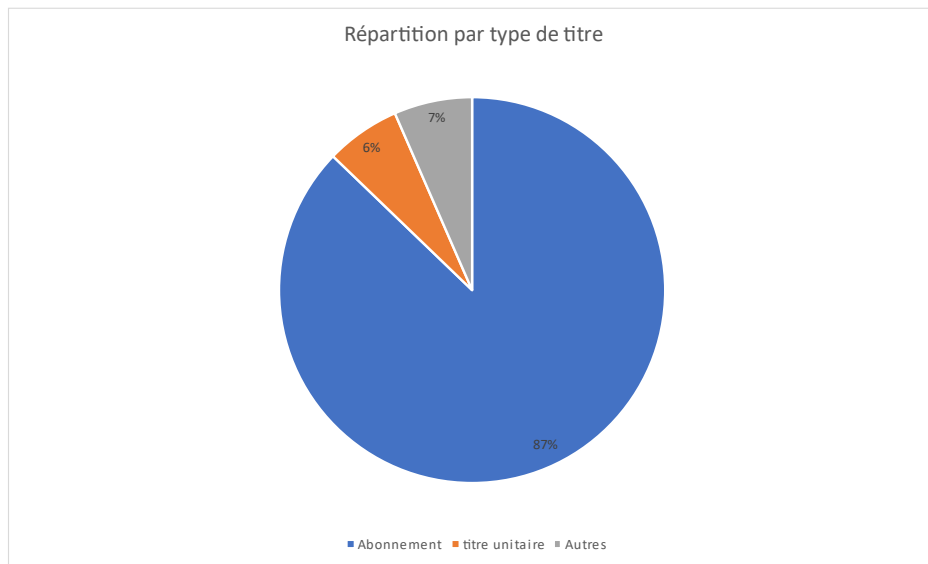
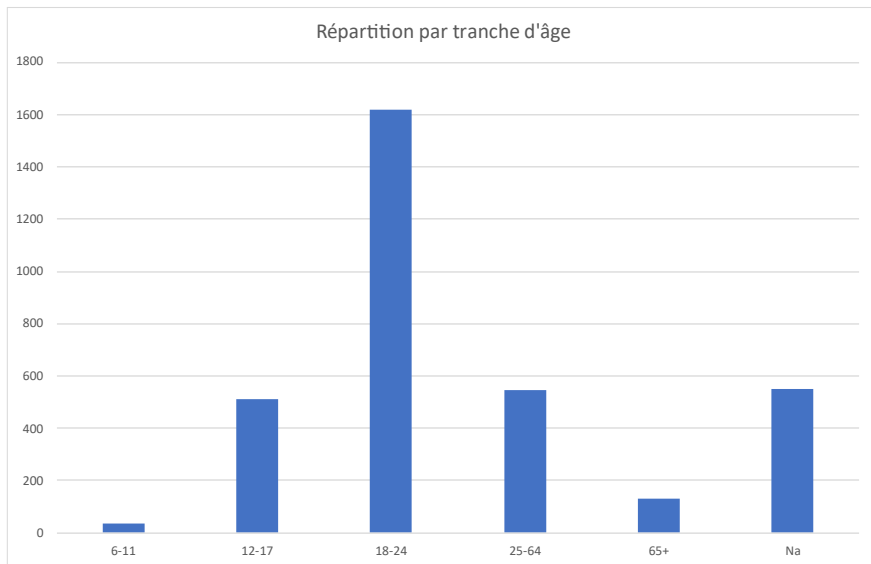
TOP 5 DES ARRÊTS LES PLUS

FREQUENTES (tous sens confondus) :

1. LIEGE Gare des Guillemins
2. SART-TILMAN Amphithéâtres
3. MARLOIE Gare
4. ROTHEUX-RIMIERE Carrefour
5. MARCHE Boulevard du Nord

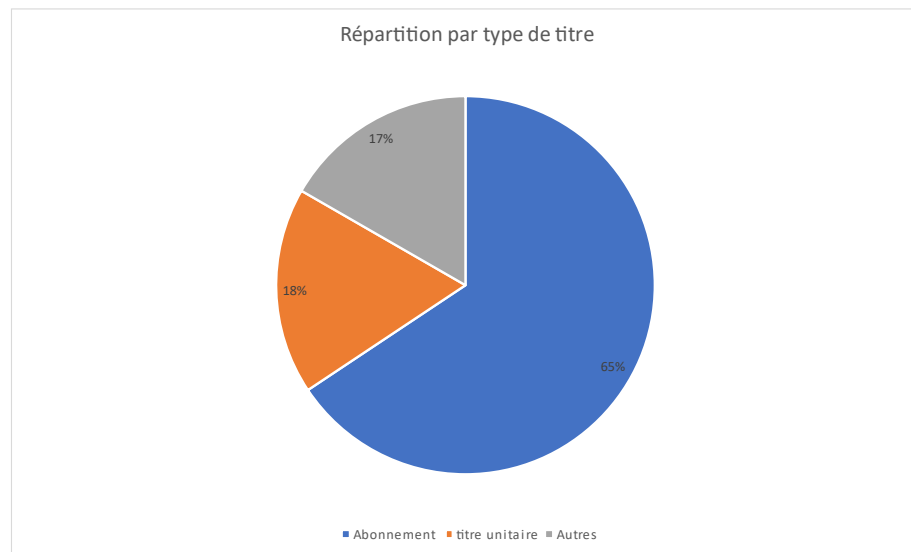
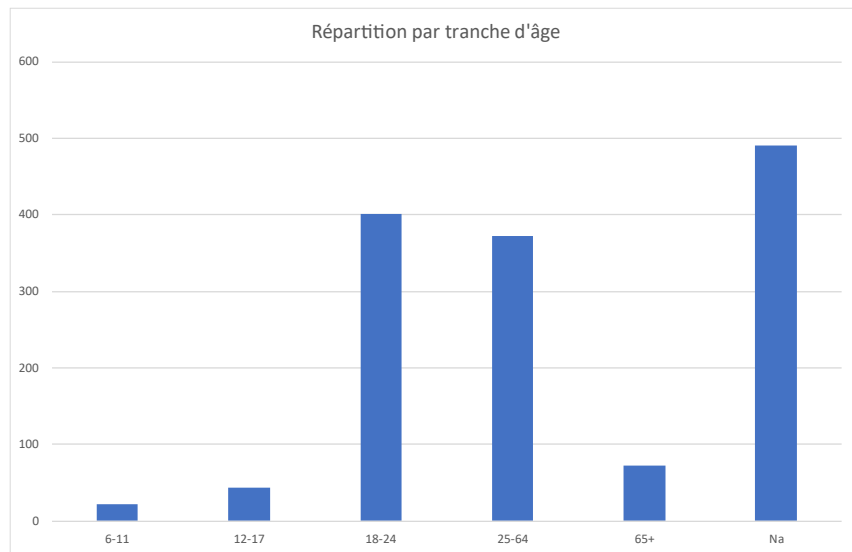
Fréquentation pour le 4 juin 2022 - Sur base des validations (source: BO)

Analyse des voyageurs (Scolarité)



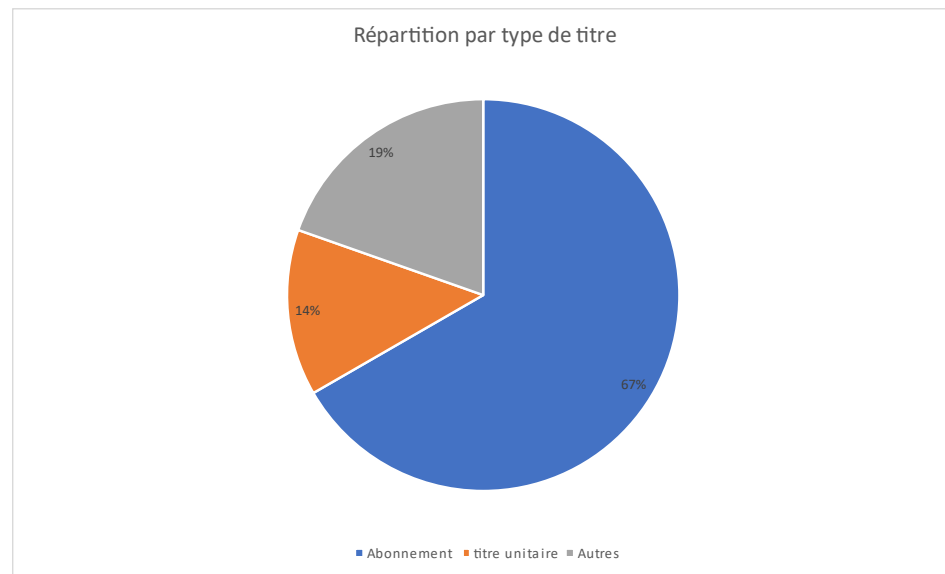
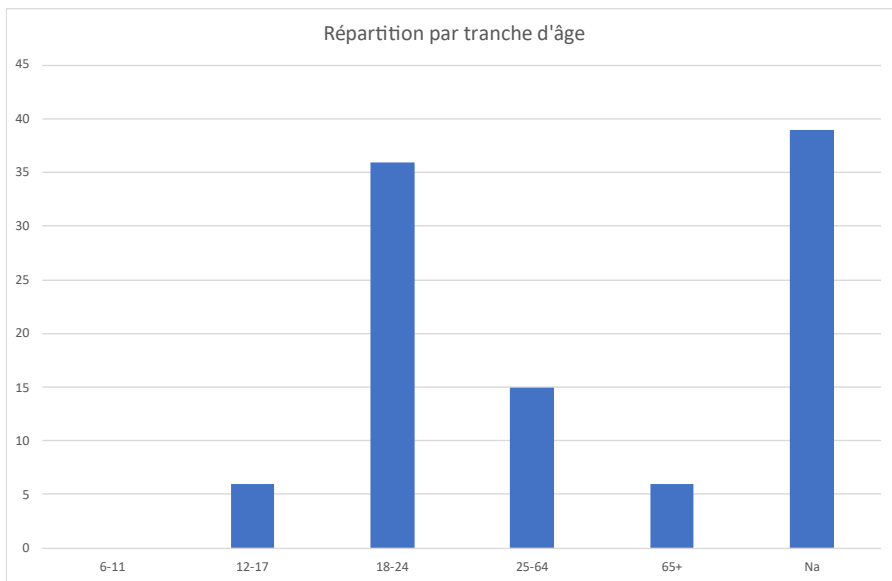
Données pour la semaine du 19 au 23 septembre 2022, sur base des validations (source : BO)

Analyse des voyageurs (Vacances)



Données pour la semaine du 22 au 26 août 2022, sur base des validations (source : BO)

Analyse des voyageurs (Samedi)



Données du 4 juin 2022, sur base des validations (source : BO)

Analyse des correspondances

Sur 3.388 voyageurs comptabilisés, 16% proviennent d'autres lignes :

- L48 Opéra – Guillemins – Sart-Tilman Université – CHU
- L1 Coronmeuse – Opéra – Guillemins
- L4 Coronmeuse – Bavière – Médiacité – Guillemins
- L3 Rép. Française – Tilleur – Jemeppe – Flémalle (Trixhes)
- E20 Liège – Marche – Marloie (A/R dans les 150 minutes)

Analyse des correspondances

Les correspondances les plus fréquentes s'effectuent à :

- Liège, Gare des Guillemins
- Liège, Monument Gramme
- Marche, Boulevard du Nord
- Sart-Tilman, Amphithéâtres
- Sart-Tilman, CHU-Escaliers

*Données pour la semaine du 19 au 23 septembre 2022, sur base des validations (source : BO)
Chiffres fournis hors correspondances éventuelles avec la SNCB*

Correspondances en gares

Liège - Marche - Marloie													DU LUNDI AU VENDREDI - JOURS SCOLAIRES				E20										
Départs de Liège																											
N° de voyage	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28													
Note																											
<i>Corresp. trains de Bruxelles</i>																											
Liège, Gare des Guillemins	6.15	7.15	8.15	9.15	10.15	11.15	12.15	13.15	14.15	15.15	16.15	17.15	18.15	19.15													
Liège, Monument Gramme	6.20	7.21	8.21	9.20	10.20	11.20	12.20	13.20	14.20	15.20	16.21	17.21	18.21	19.20													
Sart-Tilman, Amphithéâtres	6.27	7.29	8.29	9.28	10.28	11.28	12.28	13.28	14.28	15.28	16.29	17.29	18.29	19.27													
Sart-Tilman, C.H.U. - Escaliers	6.32	7.34	8.35	9.33	10.33	11.33	12.33	13.33	14.33	15.33	16.34	17.34	18.34	19.32													
Bonnelles, Carrefour	6.36	7.39	8.39	9.37	10.37	11.37	12.37	13.37	14.37	15.38	16.39	17.39	18.38	19.36													
Rotheux-Rimière, Carrefour	6.41	7.44	8.44	9.42	10.42	11.42	12.42	13.42	14.42	15.43	16.44	17.44	18.43	19.41													
Saint-Séverin, Petit-Fraineux	6.50	7.53	8.53	9.51	10.51	11.51	12.51	13.51	14.51	15.52	16.53	17.53	18.52	19.50													
Tinlot, Carrefour	6.56	7.59	8.59	9.57	10.57	11.57	12.57	13.57	14.57	15.58	16.59	17.59	18.58	19.56													
Ochain, Carrefour	7.03	8.06	9.06	10.04	11.04	12.04	13.04	14.04	15.04	16.05	17.06	18.06	19.05	20.03													
Méan, Vieux Logis	7.10	8.13	9.13	10.11	11.11	12.11	13.11	14.11	15.11	16.12	17.13	18.13	19.12	20.10													
Somme-Leuze, Eglise	7.14	8.17	9.17	10.15	11.15	12.15	13.15	14.15	15.15	16.16	17.17	18.17	19.16	20.14													
Marche, Carmel	7.24	8.28	9.27	10.25	11.25	12.25	13.25	14.25	15.25	16.26	17.27	18.27	19.26	20.24													
Marche, Place de l'Etang	7.26	8.30	9.29	10.27	11.27	12.27	13.27	14.27	15.27	16.28	17.29	18.29	19.28	20.26													
Marloie, Gare	7.34	8.38	9.37	10.35	11.35	12.35	13.35	14.35	15.35	16.36	17.37	18.37	19.36	20.34													
<i>Corresp. trains vers Namur/Bruxelles</i>	7.43	8.43	9.44	10.43	11.44	12.43	13.44	14.43	15.43	16.44	17.45	18.44	19.44	20.43													

Départs de Marloie																											
N° de voyage	1	3	5	7	9	11	13	15	17	19	21	23	25	27													
Note																											
<i>Corresp. trains de Namur/Bruxelles</i>																											
Marloie, Gare	5.22	6.22	7.22	8.22	9.22	10.22	11.22	12.22	13.22	14.22	15.22	16.22	17.22	18.22													
Marche, Boulevard du Nord	5.30	6.30	7.30	8.30	9.30	10.30	11.30	12.30	13.30	14.30	15.30	16.30	17.30	18.30													
Marche, Carmel	5.32	6.32	7.33	8.32	9.32	10.32	11.32	12.32	13.32	14.33	15.34	16.34	17.33	18.32													
Somme-Leuze, Eglise	5.42	6.42	7.43	8.42	9.42	10.42	11.42	12.42	13.42	14.43	15.44	16.44	17.43	18.42													
Méan, Vieux Logis	5.47	6.47	7.48	8.47	9.47	10.47	11.47	12.47	13.47	14.48	15.49	16.49	17.48	18.47													
Ochain, Carrefour	5.53	6.53	7.54	8.53	9.53	10.53	11.53	12.53	13.53	14.54	15.55	16.55	17.54	18.53													
Tinlot, Carrefour	6.01	7.01	8.02	9.01	10.01	11.01	12.01	13.01	14.01	15.02	16.03	17.03	18.02	19.01													
Saint-Séverin, Petit-Fraineux	6.07	7.07	8.08	9.07	10.07	11.07	12.07	13.07	14.07	15.08	16.09	17.09	18.08	19.07													
Rotheux-Rimière, Carrefour	6.15	7.16	8.17	9.16	10.16	11.16	12.16	13.16	14.16	15.17	16.18	17.18	18.16	19.15													
Bonnelles, Carrefour	6.20	7.21	8.22	9.21	10.21	11.21	12.21	13.21	14.21	15.22	16.23	17.23	18.21	19.20													
Sart-Tilman, C.H.U. - Escaliers	6.24	7.26	8.27	9.25	10.25	11.25	12.25	13.25	14.25	15.26	16.28	17.28	18.25	19.24													
Sart-Tilman, Amphithéâtres	6.28	7.31	8.32	9.29	10.29	11.29	12.29	13.29	14.29	15.30	16.33	17.33	18.29	19.28													
Liège, Monument Gramme	6.34	7.37	8.38	9.35	10.35	11.35	12.35	13.35	14.35	15.36	16.39	17.39	18.35	19.34													
Liège, Gare des Guillemins	6.40	7.47	8.45	9.42	10.42	11.42	12.42	13.42	14.42	15.46	16.49	17.49	18.41	19.40													
<i>Corresp. trains vers Bruxelles</i>	7.01	8.02	9.01	10.01	11.01	12.01	13.01	14.01	15.01	16.01	17.01	18.01	19.01	20.01													

Le départ des trains vers Namur se fait à h39 => Entre 2' et 5' de temps de correspondance

L'arrivée des trains depuis Namur se fait à h21 => 1' de temps de correspondance*

Enquête de Mobilité de l'ULiège

EXTRAIT DES RÉSULTATS
DE L'ENQUÊTE FÉDÉRALE
DE MOBILITÉ DE 2021

EVALUATION E20

Rappel taux de réponse à l'enquête:

Personnel = **1.544 répondants sur 5201 (un peu moins de 30%)**

étudiants **2.629 répondants sur 23486 (un peu plus de 11%)**

20 répondants déclarent se rendre sur les campus avec la ligne E20

- 16 étudiants et 4 employés
- 5 en direction du centre-ville, 13 en direction du Sart Tilman Nord, 2 en direction du Sart Tilman sud

Or, depuis Neuville, Neupré, Nandrin, et Tinlot :

- 392 déplacements vers le Sart-Tilman
- 139 déplacements vers le centre ville

Origines/Destinations	CHU escalier	Liege Guillemins	Quai C Sart-Tilman Amphithéatres	Total général
Clavier			1	1
Guillemins				1
Marche-en-Famenne Boulevard du Nord	1		1	3
Marloie Gare	1			2
Nandrin La Base ou SAINT-SEVERIN Petit-Fraigneux				1
Neupré				1
OCHAIN Carrefour				1
Petit Fraigneux				2
Rotheux Carrefour			1	1
Rue du Village Neuville ou route du condroz carrefour				1
SAINTE-SEVERIN Petit-Fraigneux	1			1
Somme Leuze Eglise				1
Tinlot carrefour			2	4
Total général	3		5	12

Plan d'actions E20

	Actions	Communes concernées	Responsable	Date échéance
Tactique	Augmentation de la fréquence pour atteindre un bus toutes les 30 min en heures de pointe	Toutes	AOT	OCBM Automne 2022
	Renfort d'offre dominicale estudiantine vers Liège	Toutes	AOT	OCBM Automne 2022
	Intégration du besoin des correspondances aux gares de Huy et/ou Ciney lors du redéploiement de la zone "Huy"	Clavier Tinlot Nandrin Neupré	AOT	2026
Evaluation finale	Evaluation de la pertinence de l'intermodalité vers Namur en gare de Marloie dans la cadre de l'évaluation finale	Toutes	AOT/OTW/SNCB	OCM Printemps 2024
	Evaluation de la pertinence de l'intermodalité vers Arlon en gare de Marloie dans la cadre de l'évaluation finale	Toutes	AOT/OTW/SNCB	OCM Printemps 2024
	Mesure de l'impact des abonnements '18-24 ans' à 12 euros dans les prochaines données de fréquentation dans le cadre de l'évaluation finale de l'offre	Toutes	OTW	OCM Printemps 2024
Opérationnalisation	Mise en service de l'augmentation de la fréquence en heures de pointe	Toutes	OTW	2023
	Mise en service d'une offre dominicale vers Liège pour les étudiants	Toutes	OTW	2023
	Analyse de la possibilité d'ajouter un arrêt dans le zoning industriel Nord de Baillonville au regard des contraintes de vitesse commerciale et de traversée piétonne sécurisée	Somme-Leuze	OTW	2023
	Harmonisation du graphisme sur les plaques d'arrêts desservis par les lignes express	Toutes	OTW	En cours

Plan d'actions E20 (suite)

	Actions	Communes concernées	Responsable	Date échéance
Accessibilité	Aménagement des arrêts: abris, quais, bancs, information voyageurs	Toutes	OTW	En cours
	Aménagement de cheminements sécurisés de mobilité active vers les arrêts (stratégie mobipôles - PIMACI)	Toutes	Communes	2024
	Entretien des arrêts	Toutes	Communes	
	Installation d'abris vélos sécurisés aux arrêts	Toutes	GAL/communes (financement OTW)	
	Identification des quais à rendre accessibles aux PMR et aménagement de ceux-ci	Toutes	OTW	En cours
	Adaptation du matériel roulant aux PMR	Toutes	OTW	Réalisé
	Aménagement et sécurisation du parking à hauteur de l'arrêt Ochain Carrefour (dans le cadre de PIMACI)	Clavier	Commune/GAL (SPW MI)	
	Etude de la possibilité de développer des services de mobilité locale flexible pour couvrir les first et last miles autour de certains arrêts	Toutes	GAL	

PROPOSITION D'AVIS DE L'ORGANE

L'Organe prend acte du premier bilan réalisé pour la ligne Express E20 et émet un avis favorable sur le plan d'actions visant à améliorer, dans l'année qui vient, l'attractivité et l'accessibilité de l'offre sur cette ligne et contribuer ainsi davantage au transfert modal visé par cette offre récente structurante du territoire wallon.

Il émet un avis favorable sur les ambitions régionales renforcées en heures de pointe et le dimanche (intégrées par l'AOT dans la fiche tactique mise à jour) et demande à l'Opérateur de Transport de Wallonie leur mise en œuvre.

Il recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie de réaliser les actions identifiées dans le plan d'actions en termes d'équipements, d'infrastructures, de promotion et de commercialisation de la ligne E20.

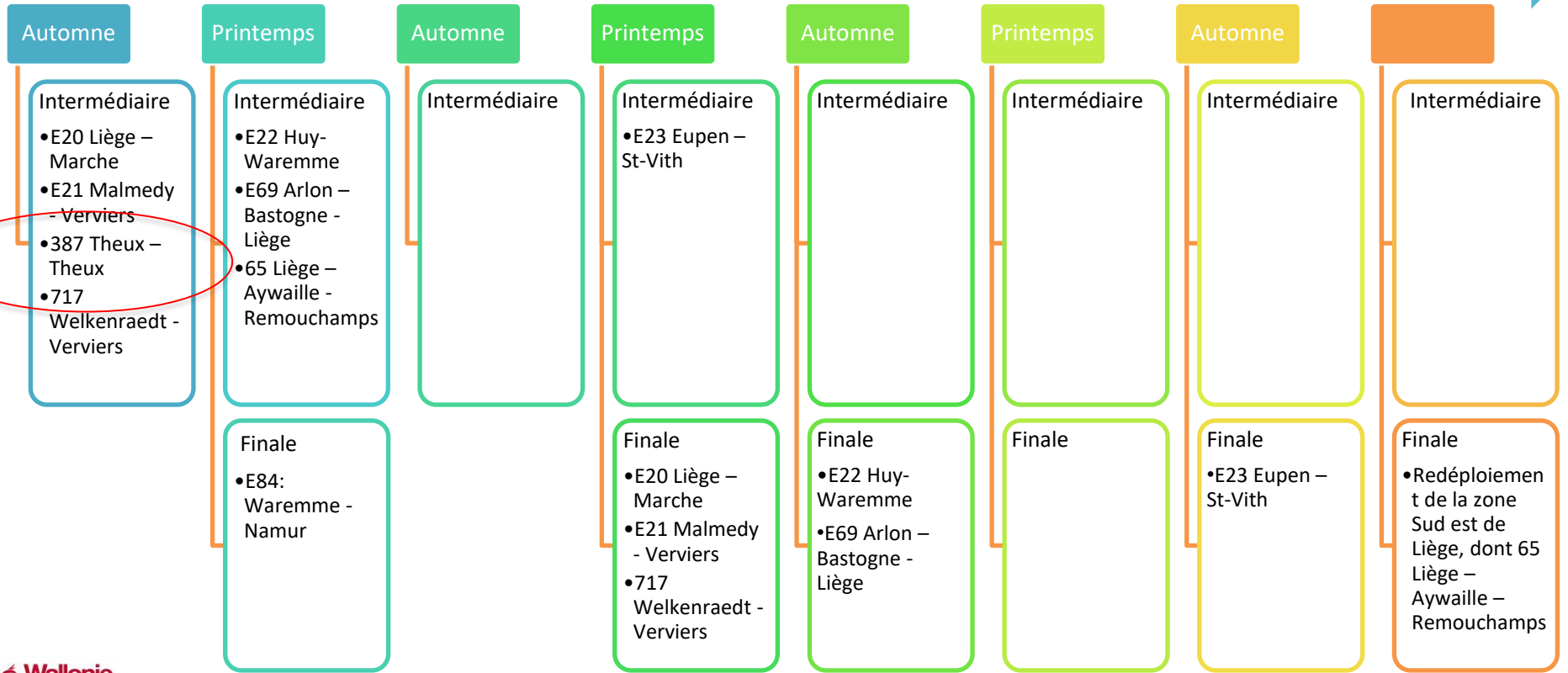
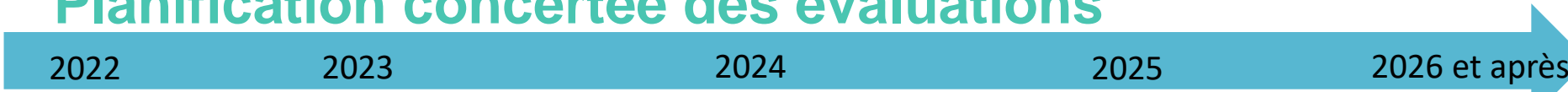
L'Organe recommande également à l'ensemble des parties prenantes (Communes, GAL, SPW Routes, OTW) de prendre en main les actions identifiées dans le plan d'actions en termes d'accessibilité aux arrêts desservis, de leur confort et la sécurité.

2.3. Evaluation de la ligne Theux-Oneux-Fays-Jehanster-Polleur-Theux (387): plan d'actions suite au bilan

AOT

*Point pour avis de l'Organe
Document préparatoire transmis*

Planification concertée des évaluations



Offre scolaire L387 (Theux)

- Ligne mise en œuvre en septembre 2021
- Desserte scolaire uniquement : Un voyage aller le matin, un voyage retour à midi et dans l'après-midi le mercredi et deux voyages retour dans l'après-midi les autres jours.
- Desserte des villages environnants vers Theux centre et vers différents points de correspondance avec d'autres lignes à destination de Verviers, Spa et La Reid (L294, L295, L388, L395).

Les grandes lignes du plan d'action

	Actions	Commune(s) concernée(s)	Responsable de l'action	Date d'échéance ou de mise en œuvre
Opérationnalisation	Assurer les correspondances ambitionnées	Theux	OTW	Fin 2022
	Rappeler au sous-traitant la correspondance avec la L388			
	Etudier la faisabilité de nouvelles correspondances			Etude d'ici fin 2022 pour adaptation de la mise en service à la rentrée scolaire 2023
	Analyser la faisabilité d'une correspondance avec la ligne 703 à l'arrêt Transval			
	Analyser la faisabilité d'une correspondance avec la ligne 706			
	Adaptation des horaires			Etude d'ici fin 2022 pour mise en service à la rentrée scolaire 2024
	Analyser la faisabilité d'avancer un voyage plus tôt OU de créer un retour supplémentaire le soir (demande de la population)			
Adaptation de l'itinéraire	Demande d'avis AOT d'ici fin 2022 pour mise en service à la rentrée scolaire 2023			
Prolonger l'itinéraire jusque Theux centre (arrêt "Ecole" existant)				
Accessibilité	Aménagement de l'arrêt "Jehanster route de Heusy" :	Theux	Commune et SPW Route	D'ici fin 2022
	Réalisation d'un aménagement provisoire (accotement aux normes PMR) : voir avec SPW Routes			
	Etude de faisabilité pour aménager la traversée aux normes PMR selon le tableau des priorités d'études de l'OTW	OTW	2ans pour réaliser l'étude	
Promotion	Promotion de la ligne auprès des citoyens à la suite du plan d'actions	Theux	Communes	Pour la rentrée scolaire 2023 lors de l'intégration des adaptations

PROPOSITION D'AVIS DE L'ORGANE

L'Organe prend acte du premier bilan réalisé de l'offre de la ligne scolaire 387 Theux-Theux et du plan d'actions visant à améliorer, dans l'année qui vient, l'attractivité et l'accessibilité de l'offre sur cette ligne.

Il recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie de mettre en œuvre les actions identifiées en termes d'opérationnalisation et d'infrastructures de la ligne 387.

L'Organe recommande également à l'ensemble des parties prenantes (Communes, SPW Routes, OTW) de prendre en main les actions identifiées en termes d'accessibilité aux arrêts desservis, de leur confort et la sécurité.

3. Impact de la réforme des rythmes scolaires sur l'offre TEC du bassin

OTW

Point pour information de l'Organe

Décret ministériel FWB

- Alternance entre sept semaines de cours et deux semaines de vacances.
- Concerne les écoles maternelles, primaires et secondaires en FWB.
- Ne concerne pas l'enseignement supérieur ni les Communautés flamande et germanophone (DG).
- Depuis le 29 août 2022.

AMENAGEMENTS HORAIRES

Fonctionnement :

- Horaires basés sur le calendrier de la FWB

Pôles d'enseignement supérieur :

- ULiège - Lignes 48 et 58 : Horaire renforcé
- Ligne 28 : Horaire scolaire
- IPEA La Reid - Lignes 388 et 465 : Ajouts de voyages spécifiques pendant les vacances scolaires

AMENAGEMENTS HORAIRES

Lignes de scolarité germanophone : 394, 398, 402, 403, 404, 495, 496, 713, 747, 749 et 948

- Horaire « Jours scolaires » pendant la période scolaire en DG

Lignes desservant uniquement des écoles de la DG : 14, 400, 396, 722, 728, 825 et E23 :

- Horaire « Jours scolaires » pendant la période scolaire en DG.
- Horaire « Jours non scolaires » lors des vacances en DG

Lignes desservant des écoles francophones et germanophones : 390, 395, 401, 406, 710, 711, 715, 723, 745, 746, 748, 845 et 848

- « Horaire spécial » les jours de congé non communs

4. Connexion au réseau structurant :

Projet de liaison express

Herve – Blegny - Liège

AOT

Point pour avis de l'Organe
Document préparatoire transmis

4. Connexion de Blegny & Herve au réseau structurant

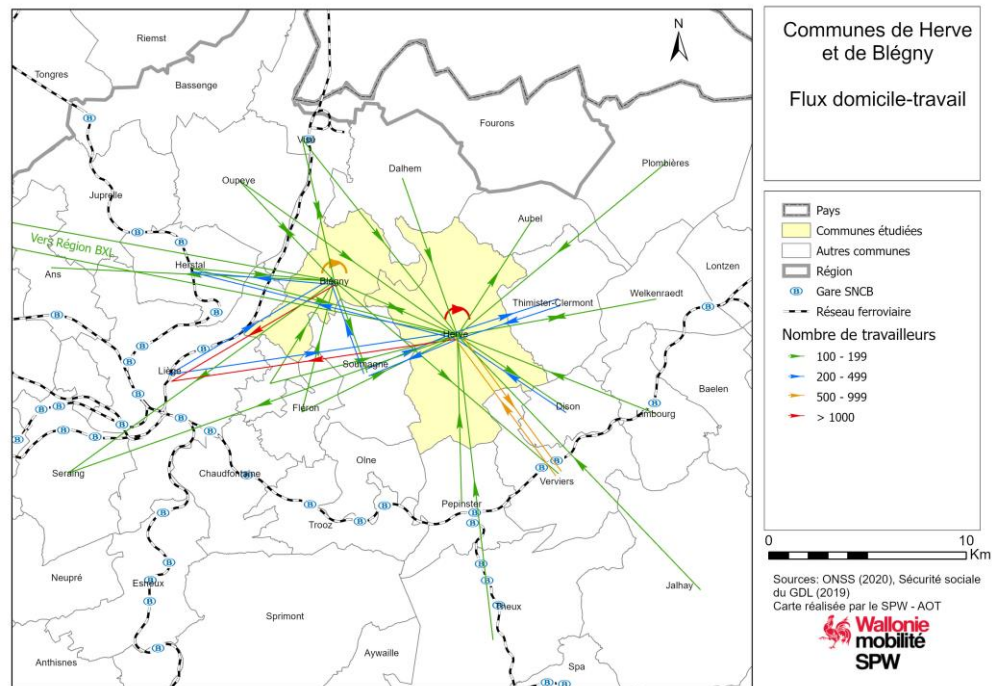
Demande de mobilité

- Flux domicile travail
 - intracommunaux importants
 - orientés vers Liège, Herve et Verviers
- Flux pour motifs étudiants orientés vers Liège
- Flux pour motifs scolaires orientés vers Herve principalement
- Flux pour motifs de culture et santé orientés vers Liège et Verviers

→ **Liège** (pour Blegny et Herve) et **Verviers** (Herve), principaux pôles de destination

Offre de mobilité

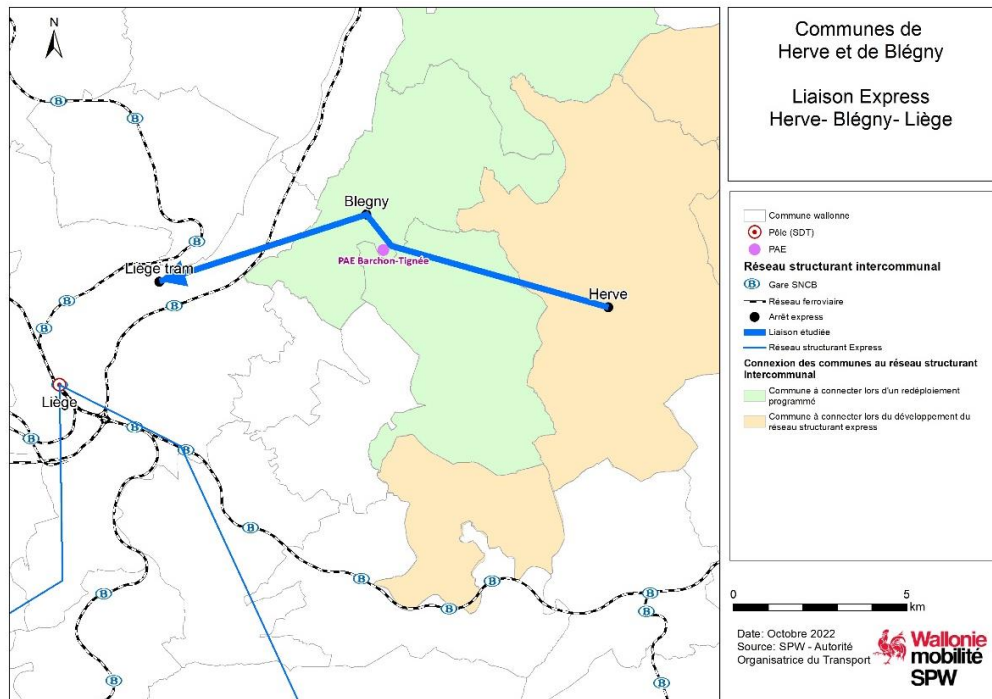
- **Offres** existantes depuis Herve vers Liège **non concurrentielles** à la voiture



4. Connexion de Blegny & Herve au réseau structurant

Herve – Blegny – Liège (Création)

- Liaison unidirectionnelle:
 - Fréquence & amplitude: 1 bus/h:
 - Vers Liège de 6h à 9h
 - Vers Herve de 16h à 19h
 - Vitesse commerciale:
 - entre 37 & 42 km/h
- Permet de rejoindre le réseau structurant urbain liégeois au terminus du tram à Coronmeuse ou Bressoux
- Dessert le PAE de Barchon-Tignée



4. Proposition d'avis de l'Organe

L'Organe émet un avis favorable sur l'offre cible qui lui est soumise pour la nouvelle liaison structurante express « Herve – Blegny – Liège » conformément à la fiche tactique établie par l'Autorité Organisatrice du Transport en annexe.

Sur cette base, les communes de Herve et Blegny seront considérées à ce stade au niveau régional comme connectées au réseau structurant intercommunal de transport public.

L'Organe demande à l'OTW de réaliser l'étude opérationnelle de mise en œuvre de cette liaison.

5. Modifications de l'offre sur les lignes intercommunales hors périmètre du PUM suite à l'arrivée du tram en 2024

OTW et AOT

Point pour avis de l'Organe

Document préparatoire transmis

CONTEXTE

- Ligne 9 Huy – Sclessin
- Ligne 45 Engis – Sclessin
- Ligne 46 Amay - Jemeppe
- Ligne 47 Stockay - Sclessin
- Ligne 69 Verviers – Liège
- Ligne 75 Oreye – Liège
- Ligne 78 Maastricht – Liège
- Ligne 83 Omal - Liège
- Ligne 84 Waremme – Liège
- Ligne 85 Huy – Liège
- Ligne 86 Verlaine – Jemeppe
- Ligne 90 Ocquier – Sclessin
- Ligne 138 Liège – Verviers
- Ligne 175 Oreye – Liège



Planification des redéploiements de l'offre par zone



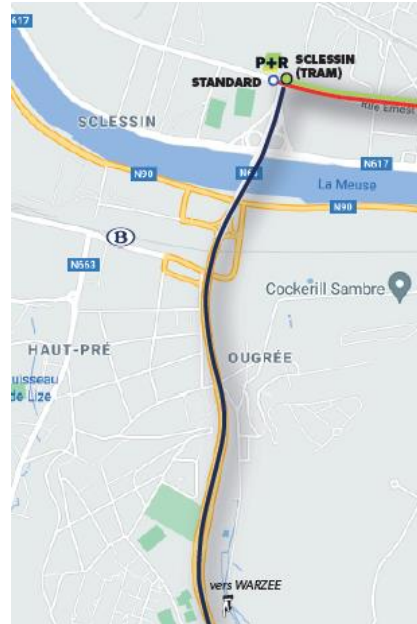
Quadrant 1 – Liège Ouest

Modifications Liège Ouest



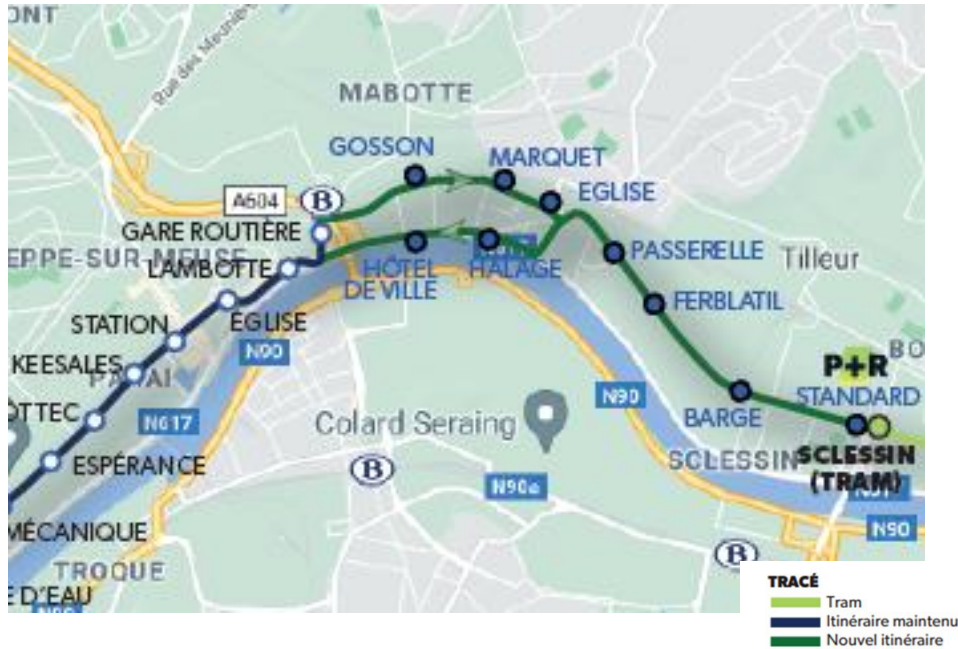
Ligne 9

Lignes 9 et 90: rabattues sur le pôle du Standard

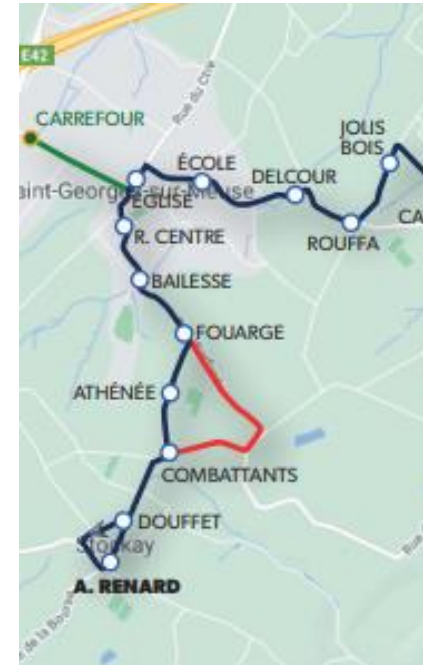


Ligne 90

Modifications Liège Ouest



Lignes 45 et 47: prolongées jusqu'au pôle du Standard



Ligne 47: desserte du pôle commercial de St Georges

Modifications Liège Ouest



Lignes 83 et 85: desserte du CHC MontLégia

LA LIGNE 46 EN 2025

JEMEPE - IVOZ - FLÉMALLE - ENGIS - FLÔNE - AMAY

(NOUVEAU NUMÉRO : 87)

**Modifications
Liège Ouest**

Ligne 46 simplifiée:

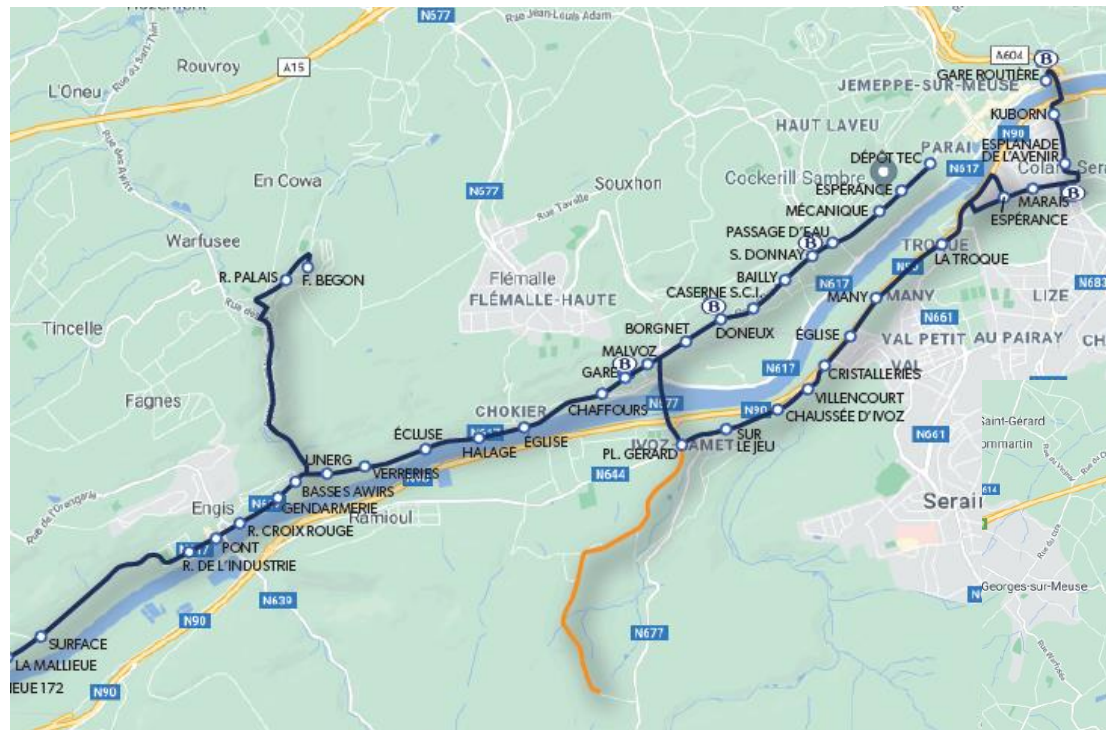
46 (future 87): Jemeppe - Amay

46/ (future 50): Jemeppe – Gros-Chêne

LA LIGNE 46/ EN 2025

JEMEPE - SERAING - IVOZ - GROS CHÊNE

(NOUVEAU NUMÉRO : 50)

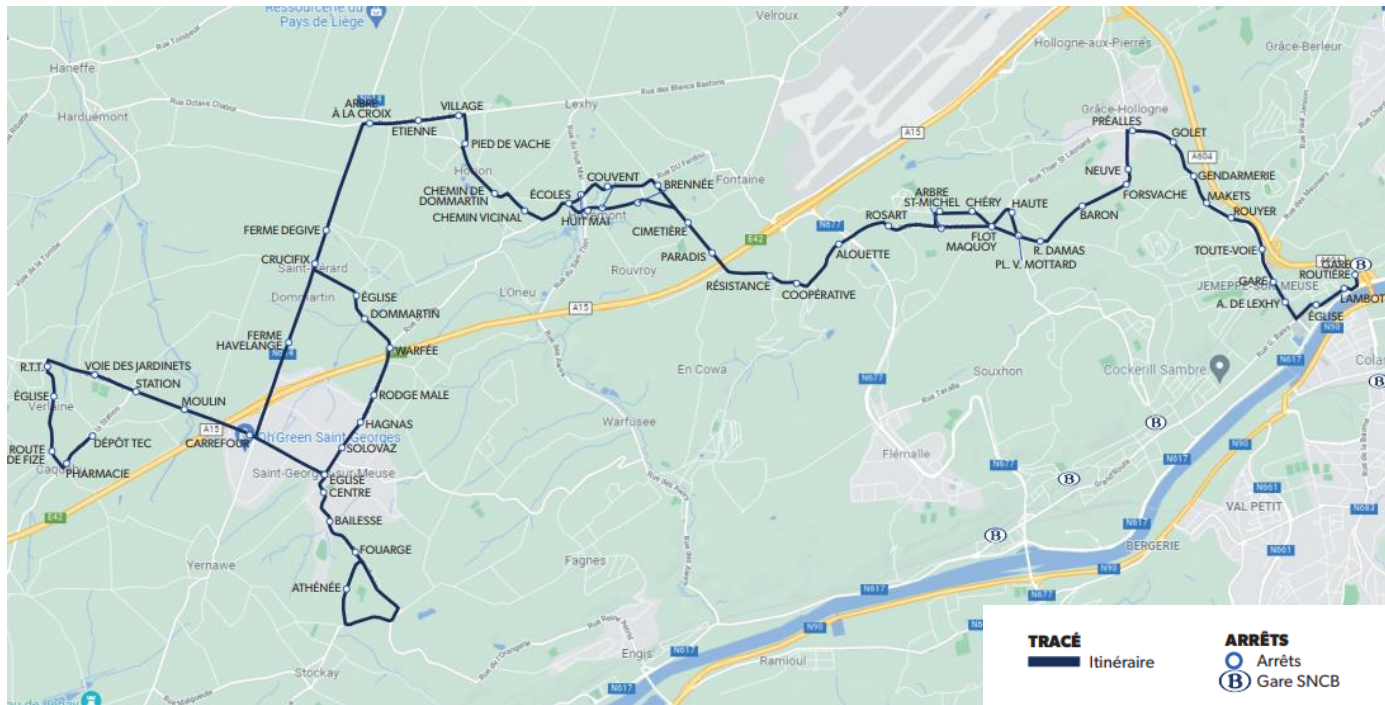


TRACÉ

Itinéraire maintenu

Itinéraire repris par une autre ligne

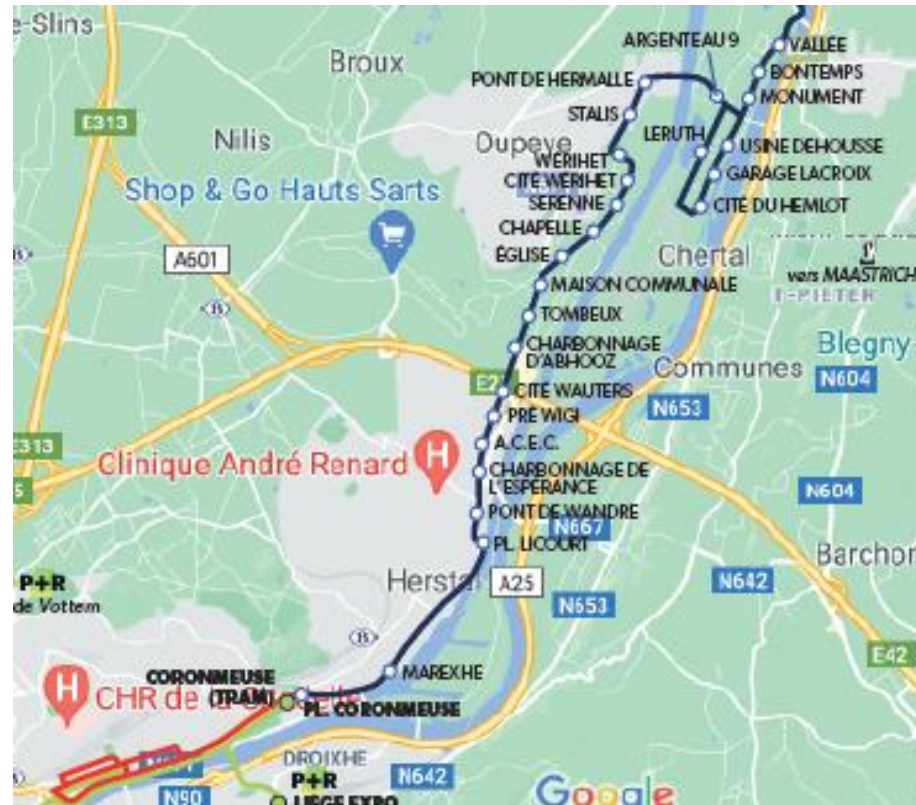
Modifications Liège Ouest



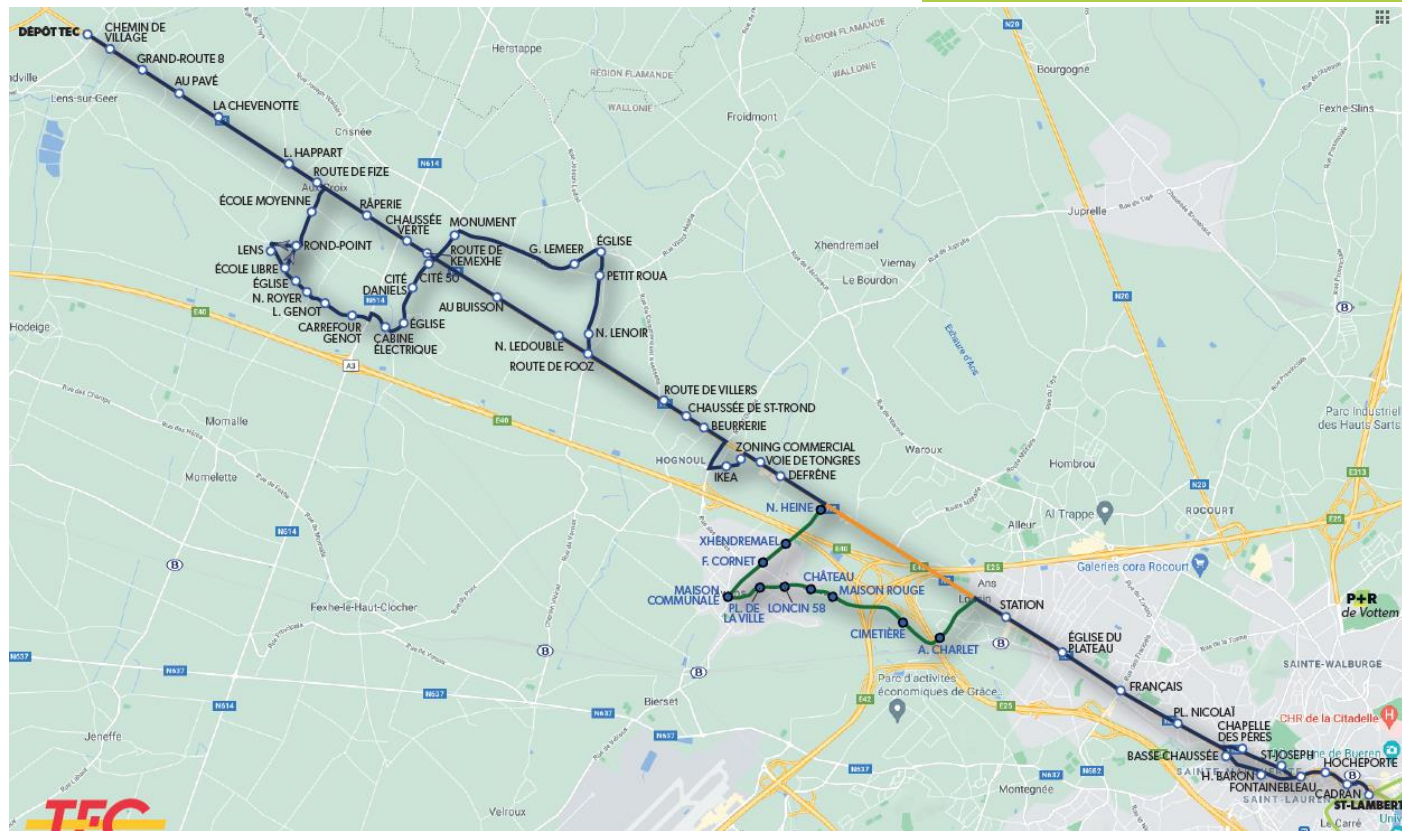
Ligne 86, itinéraire inchangé

Quadrant 2 – Liège Nord

*Ligne 78,
rabbattue sur le
pôle Tram de
Coronmeuse*



Modifications Liège Nord



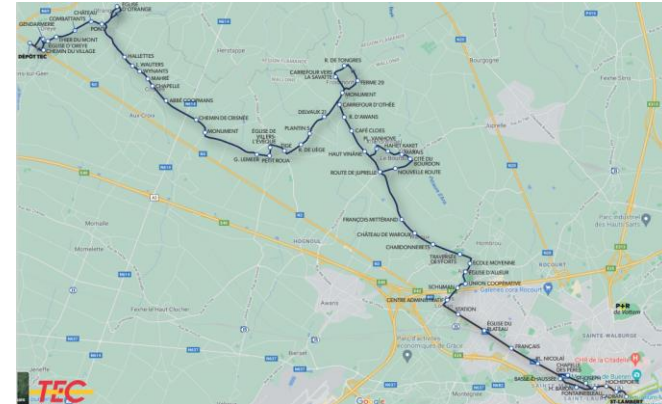
Ligne 75, reprend la desserte d'Awans (anciennement assurée par la ligne 12)

- TRACÉ**
- Tram
 - Itinéraire maintenu
 - Nouvel itinéraire
 - Itinéraire repris par une autre ligne

Modifications Liège Nord



Lignes 84 et 175, itinéraire inchangé



Quadrant 3 – Liège Est

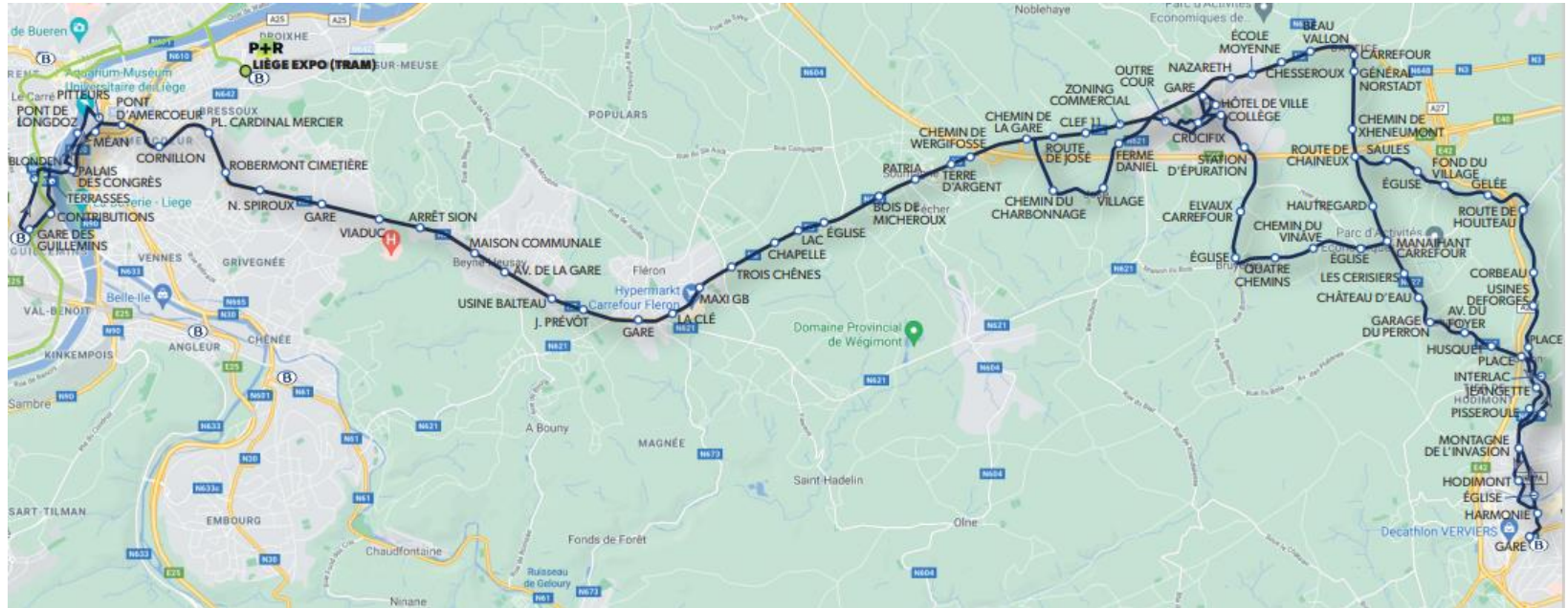
Modifications Liège Est



- TRACÉ**
- Tram
 - Itinéraire maintenu
 - Itinéraire supprimé

Ligne 69, rabattue sur le pôle de Liège Expo

Modifications Liège Est



Ligne 138, itinéraire inchangé

PROPOSITION D'AVIS DE L'ORGANE

L'Organe émet un avis favorable sur les modifications opérationnelles proposées par l'OTW sur les lignes intercommunales 9, 45, 46, 47, 69, 75, 78, 83, 84, 85, 86, 90, 138, 175 desservant l'agglomération liégeoise, lors de la mise en service du Tram de Liège.

Ces lignes seront revues dans le cadre des redéploiements pilotés par l'AOT suivant le planning détaillé à l'OCBM de Liège Verviers du 3 mai 2022.

6. Mises en œuvre du Plan de transport détaillé TEC à court terme au sein du bassin

OTW

*Point pour avis de l'Organe
Document préparatoire transmis*


MODIFICATION DES LIGNES 706 ET EXPRESS E21 À HEUSY

Bassin de mobilité Liège-Verviers



 1/06/23

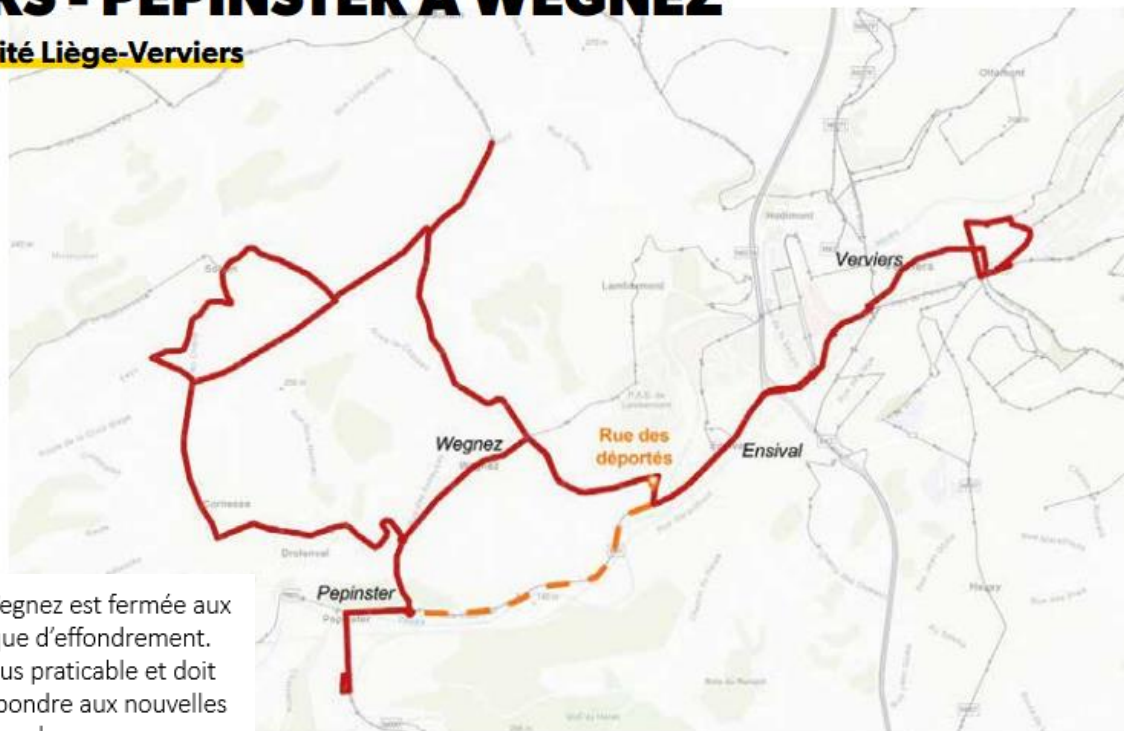
 38 000 km/an

 La zone sous l'autoroute, à Heusy, est en cours de réaménagement par le SPW. Un parking et un espace pour les bus seront créés. Il est prévu de :

- prolonger la ligne 706 pour permettre une connexion avec la ligne EXPRESS E21 et qu'elle y effectue son terminus ;
- modifier l'itinéraire de la ligne EXPRESS E21 afin de proposer une connexion avec la ligne 706.

DÉVIATION DE LA LIGNE 288 VERVIERS - PEPINSTER À WEGNEZ

Bassin de mobilité Liège-Verviers



1/09/23



11 700 km/an



La Rue des Déportés à Wegnez est fermée aux poids-lourds suite au risque d'effondrement. L'itinéraire actuel n'est plus praticable et doit être modifié pour correspondre aux nouvelles mesures de circulation dans la zone. De plus, les temps de parcours doivent être revus pour être en cohérence avec les nouvelles contraintes d'exploitation.

RÉVISION DE LA LIGNE 388

VERVIERS - THEUX - SPA

Bassin de mobilité Liège-Verviers



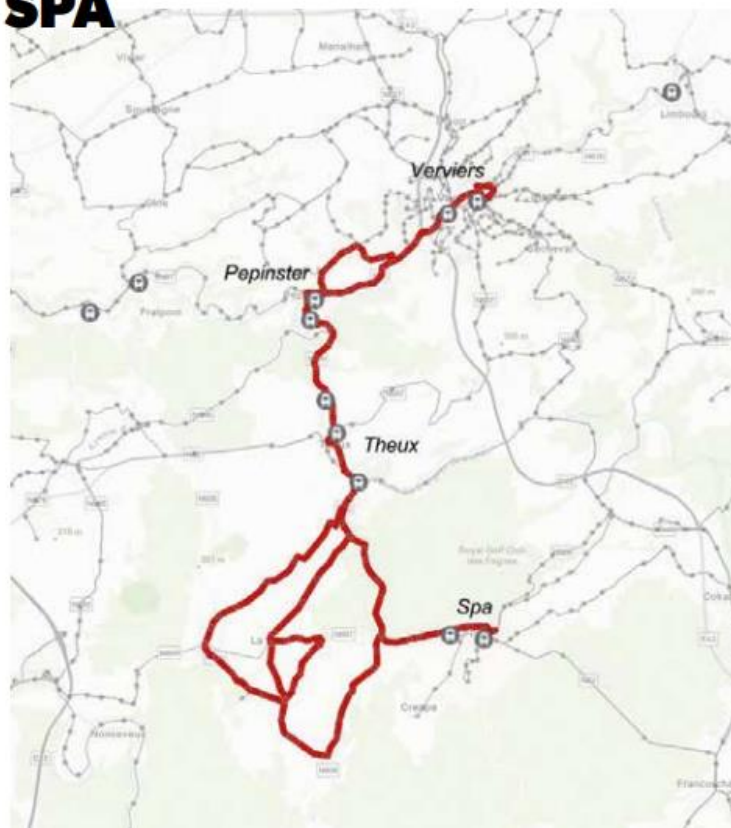
1/09/23



10 000 km/an



Des remontées du terrain indiquent que les temps de parcours de la ligne sont inadaptés. Il est prévu de réviser ces derniers ainsi qu'analyser l'offre aux heures de pointe afin de vérifier si elle est toujours conforme aux besoins de la clientèle.



RÉVISION DE LA DESSERTE DU CENTRE DE ST-VITH

Bassin de mobilité Liège-Verviers



1/09/23



25 000 km/an



La Ville de St-Vith souhaite la diminution voire la suppression du trafic dans les Malmedyer Straße et Hauptstraße. Le revêtement des voiries inadapté au passage des poids-lourds induit des travaux récurrents, obligeant les autobus à effectuer une déviation. Le projet vise à modifier l'itinéraire des lignes 395, 398, 400, 401, 406, 747, 748, 848 par la Eifel Ardennen Straße.



7. Mobipôles et solutions de mobilité locale

7.1. Volet intermodalité du Plan d'Investissement en Mobilité Active Communale et Intermodalité (PIMACI) : bilan de l'introduction des dossiers

AOT

Point pour information de l'Organe

Bilan général (Situation le 7 novembre 22)

- **90** communes ont introduit un dossier PIMACI
- **186** projets « intermodalité » analysés
- **35 %** acceptés sans conditions
- **50 %** acceptés avec condition(s)
- **5 %** impossible de remettre un avis
- **10 %** refusés

Bilan détaillé

- **10 % refusés**
 - Problèmes de compréhension, d'interprétation de la thématique (p. ex. : plaine de jeux, toilettes publiques, parking du terrain de foot)
- **5 % impossible de remettre un avis**
 - Dossier incomplet, pas de mobipôle ciblé, dépenses sans justificatif

Bilan détaillé

- **50 %** acceptés avec condition(s)
 - Continuité du cheminement vers le mobipôle : à vérifier, à mettre en œuvre
 - Glissement vers un autre volet du PIMACI (piétons, vélos)
 - Clarifications attendues
 - Respect d'un critère de la circulaire PIMACI
 - Diverses (p. ex. adaptation périmètre du projet)

Focus OCBM Liège-Verviers (Situation le 14 novembre 22)

- **Chemins vers le mobipôle** (aménagement cyclable, trottoirs)

Baelen, Héron, Liège, Limbourg, Malmedy, Nandrin, Oupeye, Plombières, Raeren, Saint-Vith, Grâce-Hollogne, Wanze, Comblain-au-Pont, Esneux.

- **Équipement du mobipôle** (boîtes vélos, bornes de recharge électrique, ...)

Blegny, Bullingen, [Esneux](#), [Oupeye](#), Theux, [Wanze](#).

- **Signalétique du mobipôle**

[Oupeye](#)

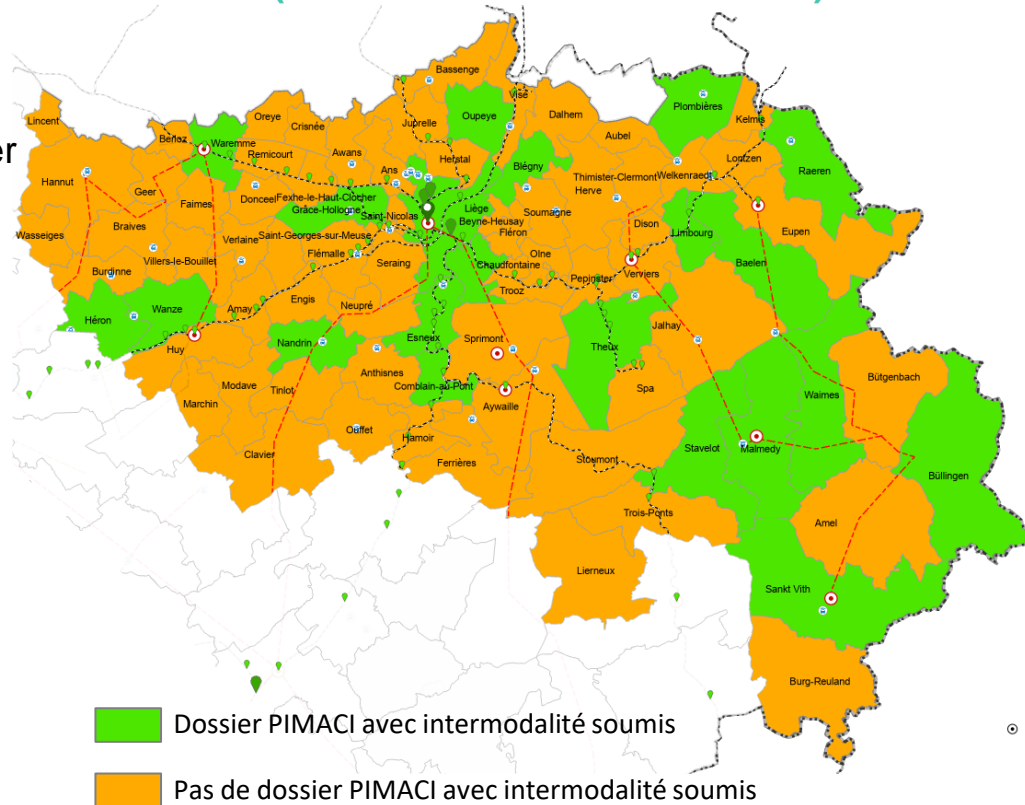
Focus OCBM Liège-Verviers (Situation le 14 novembre 22)

Dossiers PIMACI:

- **21 communes** (sur 84) ont introduit un dossier PIMACI avec volet intermodalité
- **38 projets analysés**
- **31 % acceptés sans conditions**
- **47 % acceptés avec condition(s)**

Budget:

- Province de Liège : droit de tirage prévu:
 - € 61 M PIMACI dont
 - **€ 20 M intermodalité**
- 21 communes : droit de tirage sollicité :
 - € 21 M PIMACI dont
 - **€ 6,5 M intermodalité**



Un exemple de projet retenu

Jodoigne : un mobipôle existant, déjà largement équipé

- Arrêt de bus lignes express, structurantes, scolaires
- Stationnement vélos (couvert, box sécurisés accès libre / abonnement)
- Borne électrique de rechargement (voitures / vélos)
- Valorisation d'une zone de stationnement existante



Un exemple de projet retenu

Jodoigne : un mobipôle existant amplifié par l'amélioration des cheminements piétons (logique de réseau, mise en conformité traversées piétonnes)



PCM Jodoigne - Phase 1

RÉSEAU PIÉTON STRUCTURANT

Réseau piéton structurant

- Cheminement piéton en bon état
- Cheminement piéton en état satisfaisant
- Cheminement piéton discontinu ou étroit
- Passage piéton accessible
- Passage piéton avec amén. plain-pied
- Passage piéton non accessible
- École
- Limite communale

- Établissement
- Arrêt bus
- Bât
- Agglomération

Réseau viaire

- Réseau autoroutier
- Réseau routier structurant
- Réseau de collecte et desserte locale
- Chemin / sentier
- Chemin réservé (RAVeL / F99)



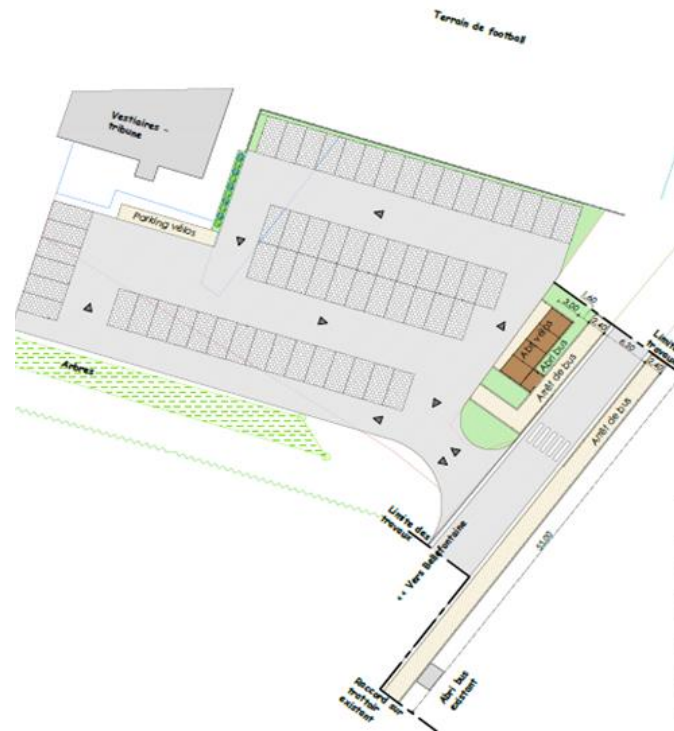
Un exemple de projet refusé

Localisation proposée

- 6 bus / jour scolaire/ sens
- à l'extrémité d'une urbanisation en ruban
- pas de trottoir pour y accéder
- route régionale insécurisante pour les vélos
- loin d'un accès autoroutier (pour du covoiturage)

Localisation à réenvisager

- au centre du village principal de la commune
- deux nouvelles lignes de bus structurantes
- arrêts de bus déjà en partie équipés
- stationnement existant à proximité valorisable



D'autres projets intéressants

- « **Simple mais efficace** »

Aubange : SUL et rampe d'accès au quai de la gare de Halanzy

Grez-Doiceau : adaptations ponctuelles de trottoirs au départ de la gare

- « **De belles opportunités** »

Eghezée, Lessines, Colfontaine, Oupeye :

développement du réseau cyclable au départ du mobipôle équipé / à équiper

- « **Parfaitement dans les clous** »

Nassogne : parking en lien avec l'arrêt de bus express le long de la N4

D'autres projets intéressants

- **« Vélo + train : le duo gagnant »**

Theux, Esneux,... : box vélos aux différentes gares de la commune

Mouscron : module pour une vingtaine de vélos avec accès sécurisé

Soignies : « point vélo » (réparation et stationnement)
dans l'ancienne halle aux marchandises

- **« Il fallait y penser »**

Baelen, Plombières, Rumes : identification d'un mobipôle sur une commune voisine
connexion vers celui-ci via un RAVeL, des chemins réservés, ...

- **« Parvis de gare »**

Hensies, Profondeville : dépose minute, navette locale, cheminements gare/ arrêt de bus,
stationnement vélo, bornes de rechargement électrique, ...

La signalétique du mobipôle



7.2. Décret cyclopartage en flotte libre : entrée en vigueur en 2023

AOT

Point pour information de l'Organe

Arrêté d'exécution du décret Cyclopartage en flotte libre

1. Définitions
2. La ligne du temps
3. Le décret
4. L'arrêté d'exécution

1. Définitions

CYCLOPARTAGE en FLOTTE LIBRE



1. Définitions

CYCLO

- ✓ Un **cycle**: tout véhicule à 2 roues ou plus **propulsé par le(s) occupants** et **non pourvu d'un moteur** ou pourvu d'un **moteur électrique** d'une puissance maximale de 0,25 kW et interrompue lorsque le véhicule atteint **25 km/h**
- ✓ Un **cyclomoteur** (classe A, classe B, speedpedelec)
- ✓ Une **motocyclette** (tout véhicule à moteur à deux roues qui ne répond pas à la définition du cyclomoteur.
- ✓ un **engin de déplacement**:
 - **non motorisé**: Tout véhicule non motorisé ne correspondant pas à la définition de cycle
 - **motorisé**: tout véhicule à moteur à une roue ou plus et dont la vitesse maximale est, par construction, limitée à 25 km à l'heure (trottinettes, appareils électriques autoéquilibrants à une ou deux roues,...)



PARTAGE

Service où des véhicules sont mis à disposition **de plusieurs utilisateurs** pour des déplacements **occasionnels** où le véhicule est **entreposé**, après chaque usage, pour un autre utilisateur

FLOTTE LIBRE

Forme de cyclopartage où les véhicules sont mis à disposition des utilisateurs notamment sur la voie publique et où le **début et la fin** de la période de location des véhicules de cyclopartage **ne sont pas uniquement autorisés dans les parkings réservés**



Service public de Wallonie **mobilité infrastructures**

2. Ligne du temps

Adoption
parlementaire d'un
décret relatif au
cyclopartage en
flotte libre



8 Juillet
2021

Projet d'arrêté
d'exécution pour
le volet licence
régionale



16 Juin
2022

Décret
modificatif et
report de l'entrée
en vigueur au
1/1/2023



Septembre
2022

1^{ère} lecture en
séance du GW du
projet d'arrêté



Octobre
2022

Atelier
cyclopartage



Novembre
2022

Passage de
l'arrêté en 2^{ème}
et 3^{ème} lecture



Decembre
2022

Entrée en vigueur
du décret



1^{er} Janvier
2023

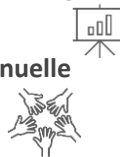
Info portail
mobilité SPW et
formulaire d'introduction
des demandes



1^{er} trimestre 2023:
Traitement des demandes
(délais initiaux allongés)

2^{ème} trimestre 2023:
Réception reporting
opérateurs

Rencontre annuelle
ecosystème



3. Le décret cyclopartage

La Région

Octroi de licences aux opérateurs

Conditions générales

- Caractéristiques techniques
- Sécurité routière
- Santé publique et environnement
- Electricité verte (recharge véhicule et collecte)
- Règle sociale (conditions emploi)
- Conditions sous-traitance
- Règlementation fiscale
- Vie privée
- Partage de données
- Assurance
- Point de contact

Octroi

- Décision d'octroi de licence
- Durée, renouvellement, renon
- Sanction (retrait de licence)

Les Communes

Définition des conditions d'exploitation

- Parking
- Bruit
- Zone d'exploitation
- Période d'exploitation
- État de fonctionnement
- Taille de flottes
- Vitesses limites
- Redevances

Infractions et sanctions

- Infractions, saisie et enlèvement de véhicules de cyclopartage
- *Constataion des infractions*
- Application des sanctions (amendes administratives) et procédure de recours

4. L'arrêté d'exécution du décret

Précise les conditions d'obtention, de renouvellement et de retrait de la licence

DÉCRET

ARRÊTÉ

La Région

Octroi de licences aux opérateurs

- Caractéristiques techniques
- Sécurité routière
- Santé publique et environnement
- Electricité verte (recharge véhicule et collecte)
- Règle sociale (conditions emploi)
- Conditions sous-traitance
- Règlementation fiscale
- Vie privée
- Partage de données
- Assurance
- Point de contact

Conditions générales

Octroi

- Décision d'octroi de licence
- Durée, renouvellement, renon
- Sanction (retrait de licence)

- Charge minimale, taille utilisateurs, dispositif bridage vitesse, position batterie, dispositif contrôle du dépôt en temps réel,.....
- Sensibilisation usagers, formations,...
- Véhicules électriques uniquement, durée de vie véhicules, recyclage,...
- Déclaration d'être en règle (fiscales, sociales, environnementales,..)
- Déclaration de sous-traitance
- Respect législation européenne, autoévaluation,...
- Partage en Open Data, contenu rapport trimestriel
- Souscription assurance(s)

- Modalités d'introduction d'une demande de licence (contenu du dossier)
- Procédure d'examen de la demande et décision du gouvernement
- Procédure pour le renouvellement de la licence

Pour info

Mercredi 16 novembre de 9h00 à 14h00



les ateliers de la mobilité partagée

Au programme :

8h45 : Accueil

9h00 : Présentation par les opérateurs qui le souhaitent de leurs services

9h45 : Introduction et présentation par la Région du projet d'arrêté d'exécution du Décret Cyclopartage en flotte libre

10h30 : pause (+ démo)

11h00 : Partage par les villes qui le souhaitent de leur vision des conditions d'exploitation pour le cyclopartage en flotte libre sur leur territoire

12h00 : tables rondes

13h00 : Lunch et networking

Bolt

pony

voi.

dott

Pro Velo

Contact

Jonathan Fretin

Tel: 081 77 29 48

Email: mobipoles.mobilite@spw.wallonie.be



8. Démarrage du processus d'identification des nouveaux Bassins de mobilité

*SPW Mobilité Infrastructures – Direction de la planification (Alain Piron)
Point pour information de l'Organe*

Contexte stratégique wallon : Bassins de Mobilité « *tous modes - tous motifs* »

VISION FAST



- Gouvernance
- Offre
- Evolution des comportements

STRATEGIE REGIONALE
DE MOBILITE



- 10 orientations stratégiques
- 35 chantiers

DPR du
Gouvernement Wallon



DÉCLARATION DE POLITIQUE
WALLONIE
2019-2024

- contribution mobilité aux objectifs climatiques
- confirmation FAST et SRM
- investissement majeur en mobilité active et collective

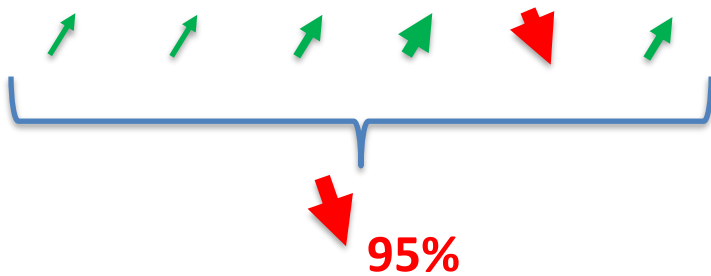
Contexte stratégique wallon



Objectif : contribuer à la (de)croissance de part modale

FAST 2030 :

2017	3%	1%	4%	9%	83%	1,3 p.
2030	5%	5%	10%	15%	60%	1,8 p.



Contexte stratégique wallon

SRM *(extraits, pages 20-21)*



- Pour être pleinement effective, la stratégie régionale doit **se décliner au niveau local**.
Le Bassin de mobilité constitue le premier maillon de cette déclinaison.
- La **Région** définira le **nombre de bassins de mobilité** dans le respect de la structure territoriale du Schéma de Développement du Territoire et en veillant à prendre en considération les enjeux transrégionaux et transfrontaliers.
- Compte tenu de la connaissance fine de leur territoire et habitudes locales, **les communes sont à même de définir à quel bassin elles appartiennent**.
- Lors de cette démarche, il sera pertinent que chacun de ces acteurs (Région et communes) aient en parallèle un regard sur **les structures déjà existantes à ce type d'échelle géographique** (limites des directions des routes, projets de territoires déjà existants, Plans Intercommunaux de mobilité à l'échelle Bassins, bassins de soins ou Bassins EFE, ...). **Elles se baseront au besoin sur une objectivation des déplacements tous modes**.

Contexte stratégique wallon

Mise en place des BM : Transport public



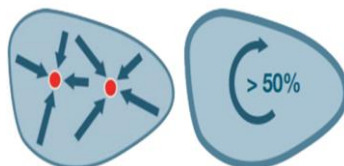
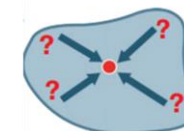
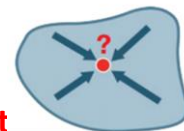
- Cadre réglementaire

Décret du 29 mars 2018 réformant la gouvernance au sein de la SRWT (=> OTW)



Création de **bassins de mobilité** sur l'ensemble de la Wallonie

Définition : une **circonscription géographique** comprenant plusieurs territoires **communaux** résultant de l'existence d'un ou de plusieurs **pôles d'attraction** vers lesquels les habitants du bassin se **déplacent quotidiennement** étant entendu que **les déplacements internes** au bassin de mobilité sont **plus important** que les déplacements **vers ou depuis l'extérieur** de ce même bassin

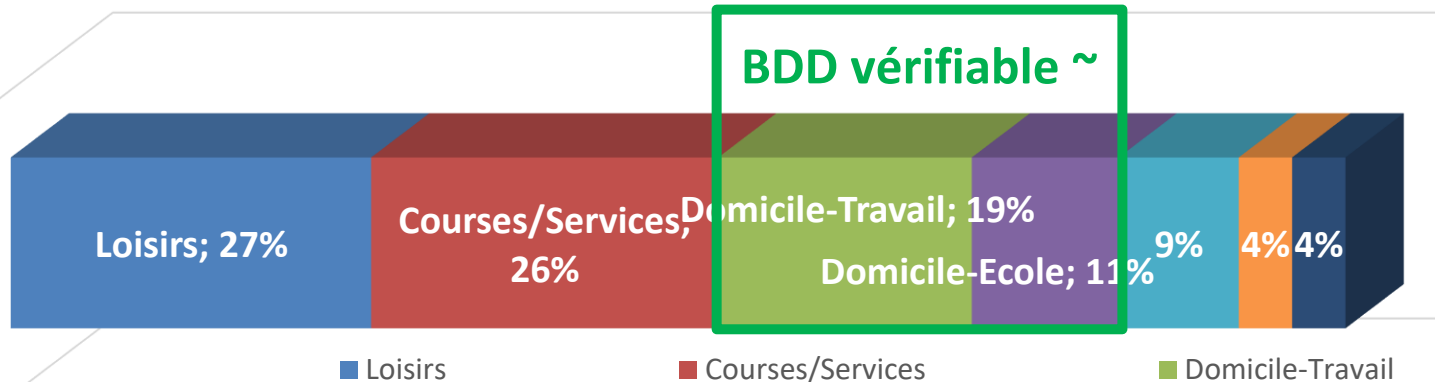


Contexte stratégique wallon



Bassins de Mobilité *objectivation* : tous modes - tous motifs

RÉPARTITION DU NOMBRE DE DÉPLACEMENTS DES RÉSIDENTS WALLONS (MONITOR 2017) SOURCE : SPF M&T



Contexte stratégique wallon

Bassins de Mobilité : Floating Mobile Data (FMD)



L'objectif : faire un état des lieux, définir et analyser les flux au sein de la Région Wallonne, tous modes confondus,

de sorte à identifier la **demande de mobilité**.

- Le zonage est en termes de précision les **anciennes communes** (important pour les grandes villes).
- Le **découpage temporel** doit être suffisamment fin car la répartition temporelle des flux est essentielle dans la compréhension des problèmes de mobilité.

Ces flux permettront d'alimenter des **études à l'échelle** locale, communale, supracommunale, etc...
on s'attend à **une dizaine de bassins de mobilité**.

9. Suivi des avis des précédents de l'OCBM

*Animé par le président
Document préparatoire transmis*

10. Divers

Suggestions de points pour un OCBM ultérieur

Point animé par le Président

Candidatures au rôle de président de l'OCBM

Secrétaire de l'Organe
Point pour information de l'Organe

10.2. Présidence de l'OCBM : appel à candidatures

Rôles de la présidence

- Avant la séance
 - ✓ Contribution et validation de l'ordre du jour (préparé par l'AOT) ;
- En séance
 - ✓ Accueille les participants ;
 - ✓ Veille au bon déroulement de l'ordre du jour et maître du temps ;
 - ✓ Facilite les discussions ;
 - ✓ Synthétise les discussions et dégage un avis de l'organe ;
- Après la séance
 - ✓ Validation du PV provisoire (préparé par l'AOT) ;
 - ✓ Lorsqu'un point majeur du PV provisoire est remis en cause par un participant, le (la) Président(e) valide sa prise en compte dans le PV.

Condition pour candidater

- ✓ Avoir déjà participé activement aux séances de l'Organe.

Modalité de candidature

- ✓ Communiquez votre candidature reprenant vos principales motivations à l'adresse bassins.mobilite@spw.wallonie.be au plus tard pour le **15 janvier 2023** en vue de la prochaine session OCBM de printemps 2023.

Durée du mandat : à priori 2 ans (2023-2024)

Evaluation de la réunion de l'OCBM

Votre avis sur la réunion est pris en compte par l'AOT qui épluche les formulaires d'évaluation après la réunion.

Les points à aborder qui y sont suggérés sont notés par l'AOT et sont examinés lors de la construction de l'ordre du jour.

Pour donner votre avis sur la réunion d'aujourd'hui, participez à l'évaluation en ligne via ce QR code ou via le lien qui vous sera envoyé par email après la réunion.



Merci pour votre participation.

Prochaine réunion de l'OCBM : **le mardi 18 avril 2023.**

N'hésitez pas à nous contacter sur
bassins.mobilite@spw.wallonie.be